

# LE TIMBRE JEANNE D'ARC-ORLÉANS

Etude consacrée au timbre émis à l'occasion du 500e anniversaire  
de la délivrance d'Orléans par Jeanne d'Arc.

<b>1. LE CONCOURS.....</b>	pages 2 et 3
<b>2. IMPRESSION DU TIMBRE</b>	
- Feuille de 100 timbres.....	4 à 9
- Carnets de 20 timbres.....	10
a) carnets à plat dits <i>privés</i> .....	11 à 17
b) carnets à plat postaux.....	18 à 26
c) carnets par rotatives.....	27 et 28
- Variétés diverses.....	29 à 31
- Non dentelé.....	32
<b>3. UTILISATION DU TIMBRE</b>	
- 1. Les timbres perforés.....	33 et 34
- 2. Affranchissements.	
1) régime intérieur.....	35 à 49
2) régime international.....	50 à 60
- 3. Oblitérations	
a) manuelles.....	61 à 75
b) mécaniques.....	76 à 84

## INTRODUCTION

Dessiné par Barlangue et gravé par Mignon, le timbre commémorant le 500e anniversaire de la délivrance d'Orléans par Jeanne d'Arc est émis au début du mois de mars 1929.

Tiré à raison de 120 millions d'exemplaires par mois, il se substitue au timbre d'usage courant en service à cette époque (*Semeuse lignée 50c rouge*), jusqu'à son retrait le 16.10.29.

Imprimé en feuilles de 100 et carnets publicitaires de 20, du 14 février au 11 juin, il est gravé au trait (typographie) alors qu'il était initialement prévu en creux (taille douce).

Il est à noter que ce timbre, toujours pas démonétisé, a eu une durée d'existence équivalente au siège d'Orléans soit 7 mois.

## LE CONCOURS

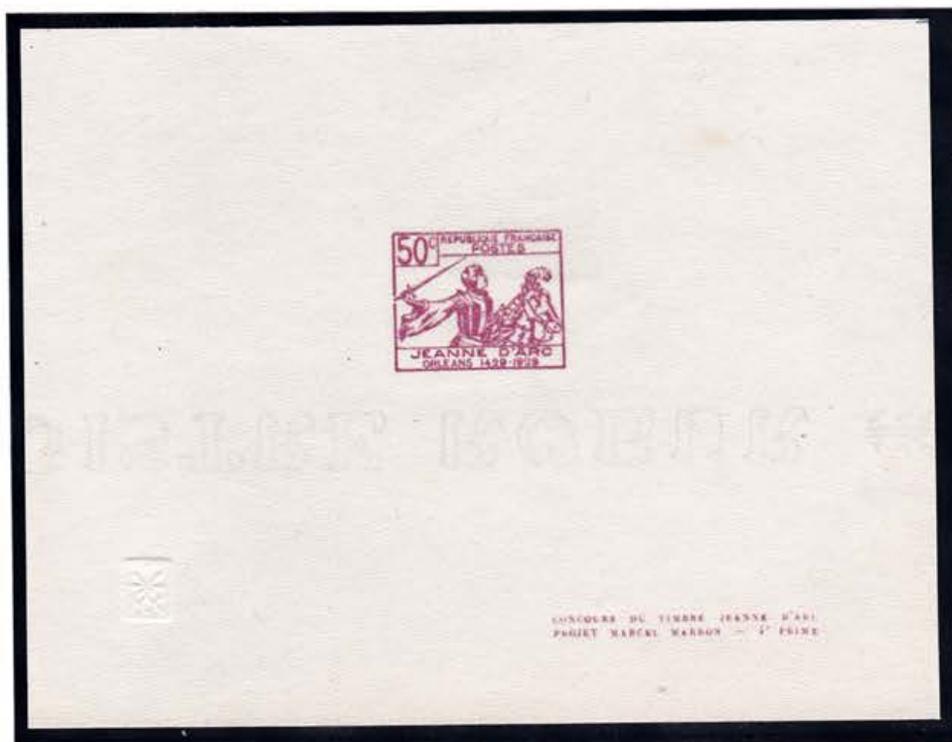
Un concours est ouvert et, le 4 décembre 1929, le choix du jury se porte à l'unanimité sur la maquette de G. Barlangue qui obtient la 1re prime (qu'il aura d'ailleurs du mal à percevoir). Cheffer (2e), Demoulin (3e), Marron et Mignon ex-aequo à la quatrième place, verront leurs projets primés. D'autres projets ont été présentés et non primés, parmi lesquels celui de Vérecque.



Projet de Demoulin



Projet de Vérecque avec sa signature



Projet de Marron



Essai de Barlangue avant dessin définitif

*Jeanne d'Arc - Orléans*

Le jury a émis le voeu que le timbre soit imprimé en **bleu de roi** (note 326 T-P du 22.1.29) bien que la réglementation en vigueur prévoit le rouge pour les timbres du 1er échelon dans le régime intérieur. Le 24.1.1929 le Sous-secrétaire d'Etat a donc validé le choix du jury et opté pour le coloris 101, la série des *bleus* commençant au chiffre 100.



Couleur non retenue



Réduction photo sur carton signée  
A.Mignon, graveur du timbre



Epreuve de luxe

Les exemplaires de ce type, peu nombreux, ont été tirés à partir d'un poinçon spécialement gravé à cet usage. Réalisés sur feuillet avec perforation de contrôle et la mention "Atelier de Fabrication des Timbres-Poste. Paris", ils étaient réservés aux titulaires des hautes charges de l'Etat et à certains fonctionnaires des Postes.

# IMPRESSION DU TIMBRE

## 1. FEUILLE DE 100 TIMBRES

Elles sont imprimées en typographie, par rotatives  
On utilise à cet effet deux galvanos de 50 timbres,  
fixés par quatre sur un cylindre pour constituer  
une planche ; 7 planches différentes sont utilisées.

Les 2 galvanos (*panneaux*) d'une feuille de 100  
sont séparés par un intervalle blanc où figure  
le numéro de la presse. Chaque feuille est  
bordée en haut et en bas par une rangée de  
parallélogrammes spécifiques à chacune des  
planches et permettant de les identifier.

Le numéro de la feuille se situe sous le  
91<sup>e</sup> timbre du panneau de gauche,  
et le jour d'émission dans le coin droit du  
panneau de droite : c'est le coin daté.

Repère de couleur dit point d'étoiquieu

Numéro de la presse

Parallélogrammes inférieurs



Deux demi galvanos de 25 timbres forment le panneau de gauche avec coin daté du 27.2.29

Les sept planches dénommées A+B, C+D, E+F, G+H, I+J, K+L et M+N ont été tirées sur différentes presses (possédant chacune deux blocs dateurs) entre le 14 février et le 11 juin 1929, période d'impression du timbre.

Les chiffres des blocs dateurs n'appartenant pas à un modèle unique, présentent pour certains d'entre eux des particularités caractéristiques. Trois types sont retenus pour ce timbre :

	Type 1	Type 2	Type 3
Hauteur du timbre.....	4 mm	4 ½ mm	4 ½ mm
Chiffre en noir.....	3 tête rectiligne	3 tête ronde 7 avec trait à gauche de la barre horizontale	3 tête rectiligne Chiffres à l'aspect élané
Largeur des boucles.....	1¾ mm à 2 mm	2 mm	1¾ mm
Points entre les chiffres....	Petits et carrés	Petits et carrés	Petits et carrés



type 1  
planche E du 13.3.29  
3 à tête rectiligne



type 2  
planche I du 30.5.29  
3 à tête ronde



type 3  
planche A du 1.3.29  
3 à tête rectiligne



chiffre 7 des types 1 et 3



chiffre 7 du type 2

Planche A + B

La planche A + B a fait l'objet de 3 tirages répartis entre le 14 février et le 10 juin 1929.

- 1er tirage..... : du 14.2.29 au 27.2.29. Chiffre II. Presse 9.
- 2e tirage en trois périodes..... : du 28.2.29 au 18.4.29. Chiffre III. Presse 10.  
(du 28.2.29 au 16.3.29 - le 21.3.29 - du 6.4.29 au 18.4.29)
- 3e tirage..... : du 23.4.29 au 10.6.29. Chiffre I. Presse 4.



A



B



Oblitération Krag 2e génération illustrée de Vichy du 24 juin 1929, sur coin daté A du 18.2.29.

Planche C + D

Trois tirages ont été effectués entre le 21 février et le 11 avril 1929

1er tirage : du 21.2.29 au 28.2.29. Chiffre III. Presse 10.

2e tirage : du 27.3.29 au 2.4.29. Chiffre I

3e tirage : du 9.4.29 au 11.4.29. Chiffre II



C



D

Planche E + F

Tirage du 16 février au 25 mars 1929. Chiffre I. Presse 7



E



F

Planche G + H

Tirage du 23 février au 22 avril 1929. Chiffre I. Presse 4.



G



H

Planche I + J

Tirage du 27 février au 11 juin 1929



I



J

Planche K + L

Trois tirages se sont succédés du 18 mars au 11 juin 1929



K



L

Planche M + N

Tirage du 26 avril au 11 juin 1929



M



N

*Jeanne d'Arc - Orléans*

La bobine de papier **gommé** d'une largeur convenable, est introduite dans la presse. La bande passe d'abord dans le groupe d'impression, s'engage ensuite entre les mâchoires d'un appareil de **perforage** (pour la dentelure), puis entre deux cylindres d'appel, avant de se présenter sous un **couteau qui la débite en feuilles de 100 timbres** lesquelles tombent dans un récipient métallique se déplaçant automatiquement à chaque centaine.



L'excès ou le manque d'encre offre un panel de couleurs allant du bleu le plus clair au plus foncé, voire à la maculation du timbre.



A la perforation, un piquage défectueux des feuilles engendre un mauvais centrage du timbre.



**Timbre maculé** (signé) tenant à normal



**Piquage décalé** (bande de trois sans "POSTES FRANCE")



**Impression sur raccord** (Cassure puis recollage du papier d'impression)



**Recto-verso partiel** (excès d'encre sur la feuille inférieure)



**Case 90, cassure du bloc inférieur droit** (signature de Mignon absente)



D'autres variétés peuvent se faire jour lors de l'impression du timbre (recto-verso, cassure, date erronée...)

# 1. CARNETS DE 20 TIMBRES

Le carnet de 20 timbres, c'est tout à la fois :

- **une couverture publicitaire** avec numéro de série, confectionnée par un concessionnaire privé, en l'occurrence M. Cournon 28, rue Bergère à Paris (9e)
- **deux panneaux de 10 timbres** avec bandelettes publicitaires, séparés par un espace et, eux, imprimés par l'Atelier du Timbre à Paris.

Couverture publicitaire série 171 -GILETS DE FLANELLE-

S. 171

**CECI INTÉRESSE**

Tous les Jeunes Gens et Jeunes Filles  
Tous les Pères et Mères de famille

L'ÉCOLE UNIVERSSELLE, placée sous le haut patronage de l'État, la plus importante du monde, vous adressera gratuitement, par retour du courrier, celles de ses brochures qui se rapportent aux études ou carrières qui vous intéressent.

L'enseignement par correspondance de l'ÉCOLE UNIVERSSELLE permet de faire, à peu de frais, toutes les études chez soi, sans dérangement et avec le maximum de chances de succès.

Remplissez le verso de cette page et envoyez-le sous enveloppe affranchie 40 fr. 50 à l'ÉCOLE UNIVERSSELLE, 69, Boulevard Exelmans, Paris (16<sup>e</sup>).

**CARNET de 20 TIMBRES-POSTE de 0<sup>fr</sup> 50**

**GILETS DE FLANELLE DE REIMS**



Cette marque est la garantie d'une flanelle pure laine fabriquée & confectionnée à Reims

La flanelle de Reims doit sa vieille renommée à ses propriétés hygiéniques indiscutables

**Exigez la marque "CATHÉDRALE"**  
FLANELLE SPÉCIALE IRRÉTRÉCISSABLE

**CARNET de 20 TIMBRES-POSTE de 0<sup>fr</sup> 50**

CARLOS COURNON, Concessionnaire  
28, rue Bergère PARIS (9<sup>me</sup>) S. 171

Carnet de 20 timbres avec quatre publicités différentes : FALIERES, BENEDICTINS, LA VACHE QUI RIT, LE VIN.

<b>PHOSPHATINE FALIÈRES</b> Aliment idéal	<b>PHOSPHATINE FALIÈRES</b> Enfants	<b>PHOSPHATINE FALIÈRES</b> Vieillards	<b>PHOSPHATINE FALIÈRES</b> Anémiques	<b>PHOSPHATINE FALIÈRES</b> Convalescents	<b>BENEDICTINS</b> de SOULAC	<b>BENEDICTINS</b> de SOULAC	<b>BENEDICTINS</b> de SOULAC	<b>BENEDICTINS</b> de SOULAC	<b>BENEDICTINS</b> de SOULAC
									
									
<b>LA VACHE QUI RIT</b>	<b>LA VACHE QUI RIT</b> pour la cuisine	<b>LA VACHE QUI RIT</b> pour les piéquepiés	<b>LA VACHE QUI RIT</b> en excursion	<b>LA VACHE QUI RIT</b> pour les enfants	<b>LE VIN EST UN ALIMENT</b>	<b>LE VIN EST UN ALIMENT</b>	<b>LE VIN EST UN ALIMENT</b>	<b>LE VIN EST UN ALIMENT</b>	<b>LE VIN EST UN ALIMENT</b>

La plupart des carnets sont imprimés selon le procédé de Gutenberg, c'est à dire à plat. Seuls deux bénéficient de l'impression par presses rotatives.

### CARNETS A PLAT

L'Atelier du Timbre superpose la couverture publicitaire sur la bande de 20 timbres et agrafe le tout dans la bande intermédiaire. On obtient, une fois plié, un carnet de 115x72mm.

**Douze carnets** comportant des compositions différentes des marges publicitaires existent pour ce timbre, dans ce type d'impression. Sept sont des carnets dits "privés" ou "semi-privés", car ils sont vendus dans le bureau de poste choisi par l'annonceur et bénéficient d'un tirage réduit.

### CARNETS PRIVÉS

#### Carnet BUSSANG série Nancy



Carnet tiré le 2 mars 1929 à 5000 exemplaires et mis en vente à Nancy par la Sté des Sources de Bussang  
Les 20 publicitimbres décrivent les qualités de la station thermale vosgienne.

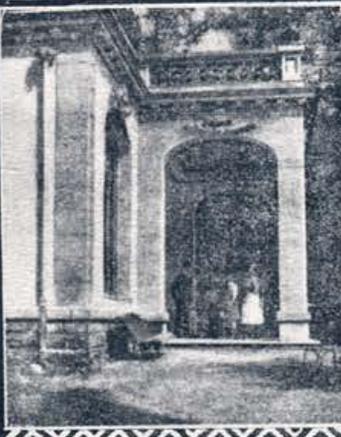


**BUSSANG**  
EXTRA DIGESTIVE  
DIURÉTIQUE  
La Meilleure Amie  
de l'Estomac  
**LA REINE DES  
EAUX DE TABLE**

L'Étang Jean à Bussang

CARLOS COURMONT. Concessionnaire  
28, rue Bergère PARIS (9<sup>me</sup>) Nancy

**CARNET de 20 TIMBRES-POSTE de 0 fr 50**



**A  
BUSSANG  
ON GUÉRIT  
L'ANÉMIE**

Demandez tous les renseignements  
SOCIÉTÉ DES SOURCES DE BUS-  
47, Fg. St<sup>e</sup>.Catherine à Nancy (M.M) T

La Vue ci-contre représente l'entrée  
Buvette des Sources.

Cette couverture possède un **feuillet intercalaire** offrant ainsi quatre pages publicitaires supplémentaires

Certains annonceurs firent acheter leurs propres carnets et les stockèrent, favorisant ainsi une réelle spéculation. Devant le tollé de la presse spécialisée et des collectionneurs lésés de ne pouvoir se procurer les fameux "sésames", le Sous-Secrétaire d'Etat décide le 29 août 1929 d'interdire les carnets de timbres-poste à tirage réduit ; seuls les contrats en cours seront finalisés.

Carnet CHAMPIGNEULLES série NANCY



Carnet privé tiré en mars 1929 à 5000 exemplaires et mis en vente à Nancy par la Brasserie de Champigneulles

**BRASSERIE DE CHAMPIGNEULLES**



Arrivée d'un train dans la brasserie  
55 wagons-glaçières

utiles ; lorsqu'elles sont contaminées comme il est indiqué ci-dessus, elles deviennent indésirables.

la Direction a l'honneur d'inviter tous les buveurs de bière à venir visiter les Grandes Brasseries de Champigneulles le meilleur accueil leur est réservé.

CARLOS COURMONT Concessionnaire  
28, rue Bergère PARIS (9<sup>me</sup>) Nancy

**CARNET de 20 TIMBRES-POSTE de 0<sup>fr</sup>. 50**

**BRASSERIE DE CHAMPIGNEULLES**



Vue générale 152 cliché C.A.F.

**UNE DES PLUS GRANDES DU MONDE**

Certaines couvertures CHAMPIGNEULLES ont reçu en page 1 un cachet rouge :

“LES BIERES DE CHAMPIGNEULLES ONT UNE RENOMMEE MONDIALE” avec croix de Lorraine et ”BRASSERIES DE CHAMPIGNEULLES”.

Contrairement aux deux carnets précédents, la Sté Floravène, après avoir distribué à titre publicitaire un certain nombre de ses carnets auprès des médecins philatélistes, a décidé de faire bénéficier l'ensemble des collectionneurs des carnets qui lui restent, moyennant certaines conditions.

**Carnet FLORAVÈNE série Bordeaux**



Carnet tiré à 5000 exemplaires en 1929 et mis en vente à Bordeaux par la Sté de la farine Floravène.

**CARNET de 20 TIMBRES-POSTE de 0<sup>fr</sup> 50 10<sup>fr</sup>**
**CARNET de 20 TIMBRES-POSTE de 0<sup>fr</sup> 50 10<sup>fr</sup>**

**TOUS EN MANGENT !**

**FLORAVÈNE**  
Aliment de Régime

PETIT DÉJEUNER du MATIN  
DÉLICIEUX ENTREMETS

159, Boulevard du P. Wilson  
**BORDEAUX**

Un échantillon gratuit sera envoyé contre remise de la couverture du présent carnet muni de 2 timbres y adhérent encore.

**CARLOS COURMONT, Concessionnaire  
28, rue Bergère, PARIS (9<sup>me</sup>) BORDEAUX**

Couverture verte Floravène imprimée sur du papier glacé.

Seule couverture polychrome pour ce carnet, dans le plus pur style Art-déco. Le recto reproduit l'appareil "Super Triomphe" qui permit à la Sté Lux-Radio de devenir le fournisseur officiel de la ville de Paris à l'issue du Ve Salon de la T.S.F. en 1928.

Carnet LUX-RADIO série Lourdes



Carnet haut de feuille

Carnet privé tiré en mars 1929 à 3000 exemplaires et mis en vente à Lourdes par la Sté Lux-Radio



Couverture polychrome Lux-Radio

Le carnet émis à l'occasion de l'Exposition Philatélique Internationale du Havre du 18 au 26 mai 1929, a reçu comme couverture, de la série des villes dite "Le Havre" numérotée 00001 à 02000. Pendant la durée de l'Exposition, des carnets et des couvertures ont oblitérés avec un cachet à date à encre noire ou rouge, voire les deux.

**Carnet LE HAVRE série Le Havre**



Carnet haut de feuille

Carnet tiré à 2000 exemplaires en avril et mai 1929 et mis en vente au Havre pour l'Exposition. Toutes les publicités ont trait à cette Exposition.



Couverture brune sur papier glacé n° 01270  
Cachet à date rouge du jour inaugural (18-5-29)

Panneau de gauche du carnet oblitéré  
des deux cachets à date noir et rouge du 18-5-29

Le matériel philatélique est à l'honneur dans ce carnet émis à l'initiative de M. Suarnet, négociant en philatélie à Provins. Les annonceurs de la couverture n'ont cependant aucun rapport avec la philatélie (*Ecole Universelle, apéritif Paro et la Filature de la Soie*).

**Carnet PHILA-GALLIA série Provins II**



Carnet haut de feuille

Carnet privé tiré en mars 1929 à 1000 exemplaires et mis en vente à Provins

**CARNET de 20 TIMBRES-POSTE de 0<sup>fr.</sup> 50** 10<sup>fr.</sup>

**LE PLUS SAIN** PARO **LE PLUS HYGIÉNIQUE**

**APERITIF**

Aux Vins généreux de France et de Portugal  
**SE CONSOMME EN FAMILLE**

**Pour recevoir à titre d'échantillon 2 litres de cet excellent vin, adressez la couverture ci-jointe à M. JAUSSAN, AGENT GÉNÉRAL, 11, rue de Marseille, Paris, qui les expédiera en un colis franco domicile contre remboursement de la somme de 30 frs. (pour la marchandise et l'avance du postal)**

Nom .....

Adresse .....

CARLOS COURMONT, Concessionnaire  
28, rue Bergère, PARIS (9<sup>me</sup>), PROVINS II

CECI INTÉRESSE

Tous les Jeunes Gens et Jeunes Filles  
Tous les Pères et Mères de famille

L'ÉCOLE UNIVERSSELLE, placée sous le haut patronage de l'État, importante du monde, vous adressera gratuitement, par retour du courrier, celles de ses brochures qui se rapportent aux études ou carrières qui intéressent. L'enseignement par correspondance de l'ÉCOLE UNIVERSSELLE, de faire, à peu de frais, toutes les études chez soi, sans dérangement et le maximum de chances de succès. Remplissez le verso de cette page et envoyez-le sous enveloppe affranchie à 0 fr. 50 à l'ÉCOLE UNIVERSSELLE, 69, Boulevard Kœlmanns, Paris.

CARNET de 20 TIMBRES-POSTE de 0<sup>fr.</sup> 50

Couverture violette PARO imprimée sur du papier légèrement glacé

C'est encore à Monsieur Suarnet éditeur du catalogue "Gallia" et de la "Quinzaine Philatélique" que l'on doit l'émission de ce carnet privé ; les annonceurs de la couverture sont toujours sans relation avec son activité.

**Carnet GALLIA série Provins III**



Carnet privé tiré en juillet 1929 à 1000 exemplaires et mis en vente à Provins.

**CARNET de 20 TIMBRES-POSTE de 0 fr. 50**
**10 fr.**

**CARLOS COURMONT Concessionnaire**  
28, rue Bergée PARIS (9<sup>e</sup>) Tél. 1111

**CIGARETTES**

**GITANES**

VIZIR

La fumée monte...  
Le parfum reste...

Une "Gitane" Vizir signe son passage dans l'atmosphère d'un salon élégant.

TABACS D'ORIENT  
6 frs la boîte de 20

**REGIE FRANÇAISE**

CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT

**CECI INTÉRESSE**

**Tous les Jeunes Gens et Jeunes Filles**  
**Tous les Pères et Mères de famille**

L'ÉCOLE UNIVERSITÉ, placée sous le haut patronage de l'État, importe du monde, vous adressera gratuitement, par retour du courrier, celles de ses brochures qui se rapportent aux études ou carrières intéressantes. L'enseignement par correspondance de l'ÉCOLE UNIVERSITÉ de la "maison de la Famille", à peu de frais, toutes les études chez soi, sans dérangement, le maximum de chances de succès. Remplissez le verso de cette page et envoyez-le sous enveloppe à 0 fr. 50 à l'ÉCOLE UNIVERSITÉ, 69, Boulevard Kehlmann, Paris.

**CARNET de 20 TIMBRES-POSTE de 0 fr. 50**

Couverture rouge Cigarettes GITANES Vizir.

**NETS - POSTAUX**

Les couvertures des carnets-postaux comportent en général un **numéro de série** (162, 163...), un **nom de ville ou de département** (Paris, Marseille, Loire Inf. ...) imprimé sur le verso ; l'exception demeurant l' *Histoire de la Chemise*.

Si l'on y ajoute les **indices géographiques de distribution** et les annonceurs, parfois différents, des pages intérieures, le nombre de couvertures par carnet peut être élevé.

**Carnet COO-COO-FALIERES-MIREILLE**



Carnet haut de feuille

Carnet tiré en mars et juillet 1929.

On rencontre ce carnet inséré dans **62 couvertures différentes**. C'est le plus riche en la matière.

**CARNET de 20 TIMBRES-POSTE de 0<sup>fr</sup> 50** **10<sup>fr</sup>**

**LE THÉ LIPTON**

**vous l'aura gratuitement et à domicile jusqu'au 15 Octobre 1929**

CETTE SUPERBE TASSE DE LUXE EN PORCELAINE ANGLAISE



OU

CETTE JOLIE THÉIÈRE EN PORCELAINE SEMBLABLE



Contre envoi de paquetage de **THÉ LIPTON** Représentant 1000 Grammes pour une Tasse 1500 Grammes pour une Théière // // //

Joindre ce **BON** aux emballages à expédier à **THÉ LIPTON 71, Rue Rivay LEVALLOIS (Seine)**

CARLOS COURMONT, concessionnaire  
28, rue Bergère-Peab. 5 (9<sup>me</sup>) S. 173

L'ÉCOLE UNIVERSIT. placée sous le haut patronage de l'État, importante du monde, vous adressera gratuitement, par retour du courrier, celles de ses brochures qui se rapportent aux études ou carrières qui intéressent l'enseignement par correspondance de l'ÉCOLE UNIVERSIT. de Paris, à peu de frais, toutes les études chez soi, sans dérangement, le maximum de chances de succès. Remplissez le verso de cette page et envoyez-le sous enveloppe affr. 0 fr. 50 à l'ÉCOLE UNIVERSIT., 69, Boulevard Kœlmanns, Paris.

CECI INTÉRESSE

Tous les Jeunes Gens et Jeunes Filles  
Tous les Pères et Mères de famille

**CARNET de 20 TIMBRES-POSTE de 0<sup>fr</sup> 50**

# Carnet FALIÈRES-BÉNÉDICTINS-LA VACHE QUI RIT-LE VIN



Tiré en mars et en avril 1929 sur 50 couvertures différentes, ce carnet est à l'origine de la polémique sur l'association de la publicité *Vache qui rit* et du *timbre représentant l'effigie de Jeanne d'Arc*.

**CARNET de 20 TIMBRES-POSTE de 0 fr. 50 | 10 fr.**

**QUI INTÉRESSE**

**Tous les Jeunes Gens et Jeunes Filles  
Tous les Pères et Mères de famille**

L'ÉCOLE UNIVERSELLE, placée sous le haut patronage de l'État, la plus célèbre du monde, vous adressera gratuitement, par retour du courrier, les brochures qui se rapportent aux études ou carrières qui vous intéressent.

Écrivez par correspondance de l'ÉCOLE UNIVERSELLE permet de gagner beaucoup de temps et de frais, toutes les études chez soi, sans dérangement et avec toutes les chances de succès.

Écrivez au verso de cette page et envoyez-le sous enveloppe affranchie à l'ÉCOLE UNIVERSELLE, 59, Boulevard Exelmans, Paris (16<sup>e</sup>)

**CARNET de 20 TIMBRES-POSTE de 0 fr. 50 | 10 fr.**

**Maison Frédéric Carrière**

**J. CARRIÈRE  
& A. RENARD**

**La Grande Maison de Nouveautés  
de ROUEN**

26 rue Bégonne PARIS (10<sup>e</sup>) ROUEN

Deux couvertures avec nom de ville comme indicatif de série : LE MANS II et ROUEN I.

Ce carnet qui est toujours situé en bas de la feuille d'impression (repère de couleur visible dans le bas du panneau central), identique au carnet précédent à une différence près : le "R" de RF du timbre de la case 5 à la jambe gauche brisée.



**Carnet FALIERES-BENEDICTINS-LA VACHE QUI RIT-LE VIN avec R brisé case 5**



Carnet tiré en mars et avril 1929.

FRANCE et COLONIES : Lettres et paquets clos, 0.50 jusq. 20 g. inclus ; 0.75 au-delà de 20 g. jusq. 50 g. ; 1 fr. au-delà de 50 g. jusq. 100 g. ; ensuite augmentation de 0.30 par 100 ou fraction de 100 g. ; Max. 1.500 g. Cartes post. ordinaires 0.40 ; C. post. illustrées 0.40 ; C. post. illust. avec 5 mots 0.25. Cartes postales illustrées sans correspondance 0.15.

*Pour vos travaux de laine choisissez dans nos 400 coloris...*

*Vous y trouverez la qualité qui conviendra le mieux à l'ouvrage que vous envisagez.*

La collection complète d'échantillons de laine est adressée gratuitement et sans frais sur demande aux

**Filatures de la Redoute**  
Service 54, ROUBAIX, (NORD)

Tarifs : FRANCE et COLONIES : Lettres et paquets clos, 0.50 jusq. 20 g. inclus ; 0.75 au-delà de 20 g. jusq. 50 g. ; 1 fr. au-delà de 50 g. jusq. 100 g. ; ensuite augmentation de 0.30 par 100 ou fraction de 100 g. ; Max. 1.500 g. Cartes post. ordinaires 0.40 ; C. post. illustrées 0.40 ; C. post. illust. avec 5 mots 0.25. Cartes postales illustrées sans correspondance 0.15.

**LA MEILLEURE ÉCOLE & GENRE**  
**INSTITUT SPÉCIAL DE PEINTURE DÉCORATIVE**  
**REIMS. (Marne)**  
87 Rue du Barbâtre 87  
**FAITES DE VOTRE FILS. UN PEINTRE DÉCORATEUR**  
Demander tous renseignements à M<sup>r</sup> BLOT Directeur.

Série 171, couvertures bleues.

Cette série comporte à la page 2 soit la publicité "Filature de Roubaix" soit celle de la "Peinture Blot".

## LA POLÉMIQUE

POSTES &amp; TÉLÉGRAPHES

## Circulaire N° 114 du 17 Juillet 1929

RÉGION DE ROUEN

N° 114 — SERVICE CENTRAL. — *Presse et Publicité.*

Il a pu être constaté que, malgré les instructions qui ont fait l'objet de la note-circulaire n° 69 du 10 Mai dernier, certains bureaux continuent à mettre en vente des carnets de timbres-poste comportant la publicité marginale de la Vache qui rit.

Il est rappelé que les marges comportant les annonces ci-après :

- la Vache qui rit
- la Vache qui rit pour la cuisine
- la Vache qui rit pour les pique-nique
- la Vache qui rit en excursion
- la Vache qui rit pour les enfants

doivent être enlevées des carnets où elles figurent. Les autres annonces seront maintenues sur les dits carnets.

L'Administration se verra dans l'obligation de prendre des sanctions si de nouveaux manquements à ces prescriptions venaient à lui être signalés.

N° 114 — PERSONNEL 2<sup>me</sup> — *Demande d'emploi.*

M. Henri PORTON, intérimaire à Cametoars (Manche) recherche un emploi d'intérimaire dans un bureau qui pourrait l'occuper tous les jours.

Candidature signalée à MM. les Receveurs.

N° 114 — PERSONNEL 2<sup>me</sup> — *Offre d'emploi.*

La receveuse de LUC-SUR-MER recherche une auxiliaire pour assurer le service téléphonique pendant la saison estivale. Signalé, à toutes fins utiles, à MM. les Receveurs qui sont priés d'adresser les candidates à la receveuse de Luc-sur-Mer.

N° 114 — PERSONNEL 4<sup>me</sup> — Le Ministre des Colonies demande la mise à sa disposition, pour le service de l'Afrique Occidentale Française, de deux rédacteurs.

Les demandes devront parvenir à la Direction (Personnel 4<sup>me</sup>) le 28 juillet courant au plus tard.

N° 114 — EXPLOITATION POSTALE 4<sup>me</sup> — *Journaux saisis.*

Saisir le journal l'Avant Garde portant la date du 13 Juillet 1929.

Appliquer, le cas échéant, les dispositions de l'article 181 du fascicule VI.

N° 114 — CONTROLE DES ARTICLES D'ARGENT. — Suite à la circulaire N° 109 du 8 Juillet relative au vol d'un registre 1401 à la recette auxiliaire de TOULON C.

Contrairement aux indications données, les N° 157, 158, 159, 160, 161 de la série 116.906 ont été régulièrement émis par cet établissement.

L'association de l'effigie de Jeanne d'Arc et des publicités de "La Vache qui Rit" engendra de nombreuses protestations tant politiques que religieuses. Deux circulaires (n° 69 du 10 mai et 114 du 17 juillet 1929) furent envoyées aux agents des PTT afin qu'ils enlèvent des carnets les seules marges publicitaires concernées.

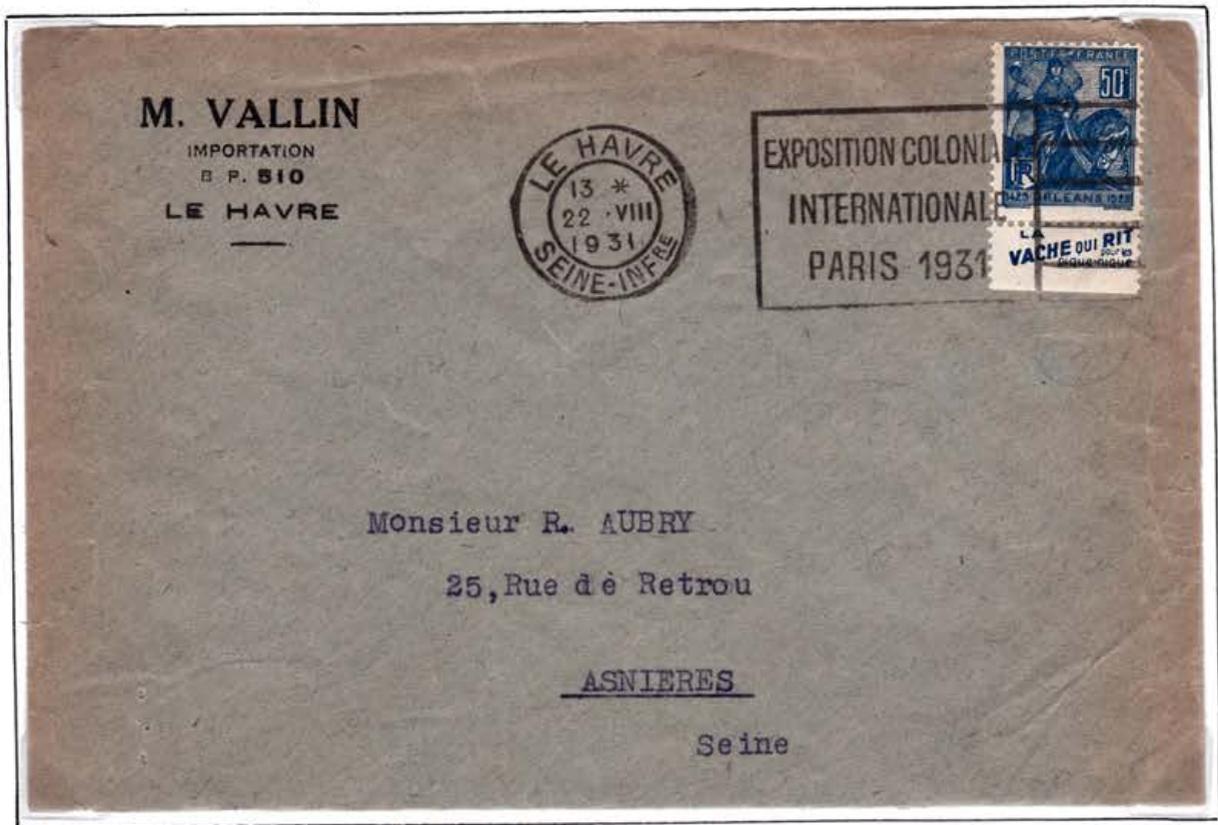
Beaucoup de ces publicitimbres se rencontrent sur lettres après le 16 octobre 1929 jour de retrait du timbre.



Empreinte Flier illustrée "Visitez la Foire de Paris/Au mois de mai" de Paris R.P. du 9-II-1932 sur pub VACHE QUI RIT pour la cuisine (case 2).  
(Les lettres du bloc dateur sont de taille moyenne)



Empreinte Krag 2e "Pour Paris/mettre le numéro/de l'arrondissement" d'Asnières du 25-V-32 sur pub VACHE QUI RIT (case 1)



Empreinte Flier "Exposition Coloniale/Internationale/Paris 1931" du Havre du 22-VIII-31 sur pub VACHE QUI RIT pour les pique-nique (case 3)

Les publicités vantant les produits "FALIERES" et "SHYB" sont les seules que l'on retrouve à la fois avec les timbres au type I (tirage à plat) et au type II (tirage par rotatives).

**Carnet FALIERES-SHYB-LES ANNALES- SHYB**



Carnet haut de feuille

Carnet tiré d'avril à juillet 1929.



Couvertures brunes des séries avec nom géographique, ici Doubs et Strasbourg.  
On ne rencontre ces couvertures qu'avec des carnets haut de feuille.

Les couvertures de carnet à plat du timbre *Jeanne d'Arc-Orléans*, portent les numéros de série : 162 (toujours RP), 163, 164, 166, 171, 172 et 173 ou le nom de lieux géographiques : Dijon, Doubs, Gironde, Haut-Rhin, Le Havre, Le Mans II, Lille, Loire-Inf., Marseille, Rouen I, Strasbourg et Vichy II.

**Carnet FALIÈRES-TOURING CLUB-FLORENT-FLORENT**



Carnet haut de feuille

Carnet tiré en mars et avril 1929 sur 50 couvertures différentes



Loire Inf., couverture brune HUILE CALVE

Série Rouen I, couverture brune glacée CARRIÈRE (médaillon représentant Jeanne au bûcher)

Case 10, le mot "Armé" du nom de l'Avenue de la Gde Armée est amputé du dernier "e". Une lettre omise, un "e" en l'occurrence et voilà une variété constante pour ce carnet, dont les annonceurs sont identiques au précédent.



**Carnet FALIERES-TOURING CLUB-FLORENT-FLORENT (Armé avec un seul é)**



Carnet tiré en mars et avril 1929.

**LA TOILE D'AVION**

1785 Le Jabot 1580 1804

Expéditions contre remboursement.  
 les commandes atteignant 200 francs, franco de port, à l'exception des frais de retour d'argent.  
 Pour les commandes de 100 à 200 frs, port 5 frs plus frais de retour d'argent.  
 — 50 à 100 — 4 — —  
 — 25 à 50 — 3 — —  
 — au dessous de 25 — 2 — —

frais de retour d'argent pourront être évités en envoyant d'avance le montant de la commande port par chèque ou mandat n° 1401 à notre compte chèques postaux PARIS 552.24 (coût 0,40)

**Carnet de 20 timbres poste de 0,50 = 10 frs**

1770 1835

DE L'ÉPOQUE FÉODALE  
A NOS JOURS

HISTOIRE de la CHEMISE  
Imagée par Joseph HÉMARD

A LA TOILE D'AVION  
C<sup>e</sup> Commerciale des Pays du Nord  
2, rue du Mail - PARIS

Carlos Courmont. Concessionnaire 28, Rue Bergère - Paris. 9<sup>e</sup>

Couverture dite " Histoire de la Chemise ", sans numéro de série.

L' "Histoire de la Chemise", de l'époque féodale à nos jours, nous est racontée dans cette couverture imagée par Joseph Hémard. C'est la seule à offrir douze pages publicitaires dont deux comportent :

- page 5 : un échantillon de tissu beige clair de *Toile* (fil à fil de qualité) ou de *Shansoie* (tissu avec petits dessins brodés).
- page 6 : un échantillon de Vichy de six couleurs différentes (*bis, bleu clair, bleu foncé, gris foncé, mauve et rose*).

Avec la variété que constitue la couleur du toit de l'appentis au recto (*rouge ou noir*), on compte vingt quatre couvertures différentes pour cette Histoire de la Chemise.

Shansoie (tissu de soie léger) page 5

Vichy bleu foncé page 6

**CHEMISES FANTAISIE**

*ECHANTILLON DE "SHANSOIE"*

**Zéphir A. B.**, fil à fil belle qualité, bleu, beige et mauve, larg. 0<sup>m</sup>80, le metre. Frs 7. »

La chemise avec poignets mousquetaire et 2 cols ..... 34. »

**Zéphir C.O.P.N.**, rayures et coloris variés, largeur 0<sup>m</sup>80..... le metre. 7.50

La chemise avec poignets mousquetaire et 2 cols ..... 35.50

**Shansoie**, petits dessins brochés, teinte tussor ou blanc, larg. 0<sup>m</sup>80, le metre. 7.50

La chemise avec poignets mousquetaire et 2 cols, teinte tussor ou blanc... 35.50

**Retorzois**, tissu pure soie, pour chemises luxueuses et solides, teinte tussor. La chemise avec 2 cols et 2 paires de poignets mousquetaire ..... 25. »

La chemise avec 2 cols et 2 paires de poignets mousquetaire ..... 115. »

L'ordre de bien indiquer les mesures (numéro d'encolure des chemises et faux-cols).

**A LA TOILE D'AVION,**  
2, Rue du Mail, PARIS

PHOSPHATINE FALIERES Anémies

PHOSPHATINE FALIERES Convalescents

50

50

50

50

RIT pour la VACHE QUI RIT en excursion

LA VACHE QUI RIT pour les enfants

postes de 0.50 = 10 frs

1855

DE L'ÉPOQUE FÉODALE A NOS JOURS

HISTOIRE de la CHEMISE

Imagée par Joseph HÉMARD

A LA TOILE D'AVION

C<sup>e</sup> Commerciale des Pays du Nord

2, rue du Mail - PARIS

postes de 0.50 = 10 frs

1855

FEODALE JOURS

la CHEMISE

ph HÉMARD

D'AVION

Pays du Nord

- PARIS

26, Rue Bergère, Paris. 9<sup>e</sup>

Recto du carnet, apprentis avec le toit rouge

...avec le toit noir

...ni rouge ni noir

**CARNETS PAR ROTATIVES**

Le cylindre imprimeur comporte huit galvanos spéciaux de 20 timbres et seize de dix textes publicitaires. Un tour de cylindre imprime donc huit carnets. Les timbres, issus de ces derniers et mesurant 21,2 mm de hauteur sont dits au type II.

Seuls deux carnets ont fait l'objet d'un tirage par rotatives et quatre annonceurs s'en partagent les espaces publicitaires :

- VALS, SHYB, FALIERES et PROVINS.

Couverture publicitaire et feuille de timbres sont collés par le panneau central non perforé. Le carnet, ainsi constitué et mesurant 115 mm x 72 mm (au lieu de 115 x 72 pour l'impression à plat) comporte uniquement les numéros de séries 167, 168 et 169.

**Carnet VALS, SHYB, FALIERES, SHYB**



Carnet tiré d'avril à juin 1929.

Un massicotage défectueux laisse apparaître une double publicité sur toute la bande supérieure.



Série 167 couverture brune PARO

Série 168 (8 refait) couverture brune BLEDINE.

Le numéro des séries est répété sous le pont central à l'intérieur du carnet. Si le recto des séries 168 et 169 est identique, les numéros des brochures de l' *Ecole Universelle* diffèrent dans les trois couvertures :

- 505 à 590 pour la série 167
- 506 à 589 pour la série 168
- 600 à 688 pour la série 169

**Carnet VALS-SHYB-PROVINS-SHYB**



carnet avec le numéro de fabrication 13107

Carnet tiré d'avril à juin 1929.  
En impression par rotative un carnet sur quatre porte, à gauche, un numéro de fabrication.

**CARNET de 20 TIMBRES-POSTE de 0 fr. 50**



**la Blédine**  
JACQUE

Farine spécialement préparée pour les enfants en bas âge, pour améliorer l'allaitement au biberon, pour préparer et faciliter le sevrage, ouvre un **COURS DE BÉBÉS** doté de 50.000 fr. de prix.

Tous les concurrents seront récompensés. Envoyez les feuilles d'inscription aux Établissements JACQUELLE, N° 76, à Villefranche (Rhône)

Tarifs - FRANCE et COLONIES - Lettres et paquets clas, 0.50 jusqu'à 20 g. inclus; 0.75 au-delà de 20 g. jusqu'à 50 g.; 1 fr. au-delà de 50 g. jusqu'à 100 g.; somme augmentation de 0.20 par 100 ou fraction de 100 g.; Max. 1.500 g. Cartes post. ordinaires 0.40; C. post. illustrées 0.40; C. post. illust. avec 3 mots 0.25. Cartes postales illustrées sans correspondance 0.15.

**ÉCOLE UNIVERSELLE - ÉTUDES CHEZ SOI**  
Inscrivez ici vos nom, prénoms et adresse :

---

Indiquez par une croix celles de ces brochures qui vous intéressent.

Brochure	506	—	Classes primaires complètes, brevets, C. A. P., Professorats.
—	511	—	Classes secondaires complètes, baccalauréats, licences.
—	518	—	Grandes écoles spéciales.
—	525	—	Carrières administratives (France et Colonies).
—	534	—	Carrières industrielles, travaux publics, agriculture.
—	541	—	Carrières commerciales, banque, bourse, assurances.
—	549	—	Langues étrangères.
—	555	—	Orthographe, rédaction de lettres, calcul, dessin, écriture.
—	563	—	Carrières de la marine marchande.
—	569	—	Musique instrumentale. Composition.
—	577	—	Arts du dessin: aquarelle, peinture, etc. Professorats.
—	584	—	Métiers de la Coupe et de la Couture.
—	589	—	Journalisme et Secrétariats.

et envoyez ce bon à l'ÉCOLE UNIVERSELLE, 59, boulevard Exelmans Paris (16<sup>e</sup>). L'envoi des brochures demandées vous sera fait franc, à titre absolument gracieux et sans aucun engagement de votre part.

### Variétés

Les variétés rencontrées découlent soit de l'impression même des carnets (impression recto-verso ou partielle, pli accordéon ...) soit de leur découpe ; le plus souvent un mauvais massicotage laisse apparaître une double publicité.



Piquage oblique

Carnet avec le "R" brisé case 5. Le coin inférieur gauche était plié au moment du piquage de ce carnet.



Double-publicité

Mauvais découpe fait apparaître une double-publicité "MIREILLE" sur certains timbres du bandeau supérieur de ce carnet.

Le recto-verso présente au verso du timbre, décalquée mais nette, une image inversée. Elle est occasionnée par l'impression de preinte sur le tambour, la machine tournant à vide. Il en existe de deux sortes : **intégrale** pour une image complète, ou **partielle**.



Recto-verso partiel sur les timbres des cases 1, 11 et 12 du bloc gauche.

D'autres variétés sont inhérentes à l'impression : **anneau-lune**, **encrage défectueux**, **chenille**...

case 6



case 9



case 13



Carnet comportant trois variétés : case 6 - coin supérieur gauche du cartouche "RF" endommagé.  
 case 9 - anneau-lune dans l'oeil du cheval et point blanc sur la bride.  
 case 13 - traînée blanche entre "S" de POSTES et "F" de FRANCE.



entre au niveau de la chevelure donne à l'héroïne un visage inhabituel.  
case 17 - grosse mèche masquant l'oeil droit de Jeanne d'Arc.



case 17



case 18



Balafre à la joue gauche et cadre interrompu au dessus de la signature de Barlangue , case 18 de ce carnet.

Timbres **NON DENTELÉS**

Hormis ceux antérieurs à 1862, il existe deux catégories de timbres non dentelés :

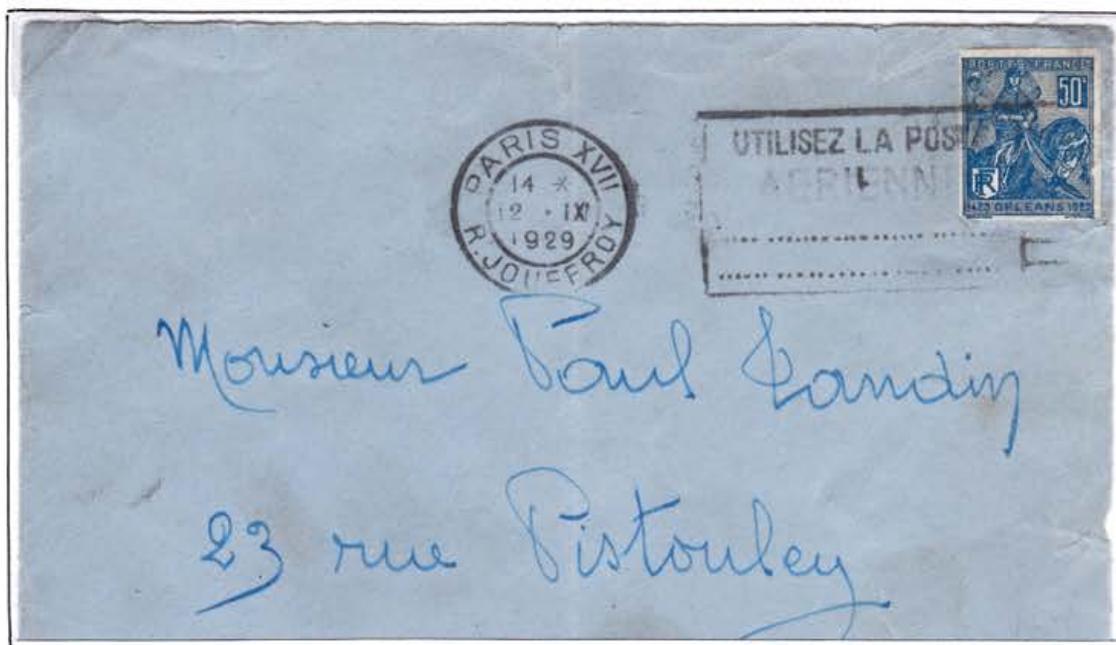
- d'une part ceux qui ont échappé à la dentelure, les **non dentelés accidentels**,
- d'autre part ceux destinés aux collections officielles ou à être offerts.



Publicitimbre *Bénédictins* non dentelé  
(case supérieure n° 5 de carnet)



Timbre non dentelé  
(bord de feuille)



Empreinte Flier avec texte échoppé de Paris XVII du 12-IX-1929  
sur timbre **non dentelé**

**Publicité PRIVÉE "non officielle" AIGLON**

Quelques annonceurs utilisèrent les espaces libres des marges ou intervalles de feuilles pour y insérer des publicités privées. Nous trouvons ainsi vantés les mérites d'une huile industrielle pour automobile ; impression à l'encre noire sur six lignes horizontales par rapport aux timbres de la feuille :

**"POUR-VOTRE-AUTO-EMPLOYEZ-L'HUILE-AIGLON"**



Publicité privée "Huile Aiglon"

## UTILISATION DU TIMBRE

### 1- LES TIMBRES PERFORÉS

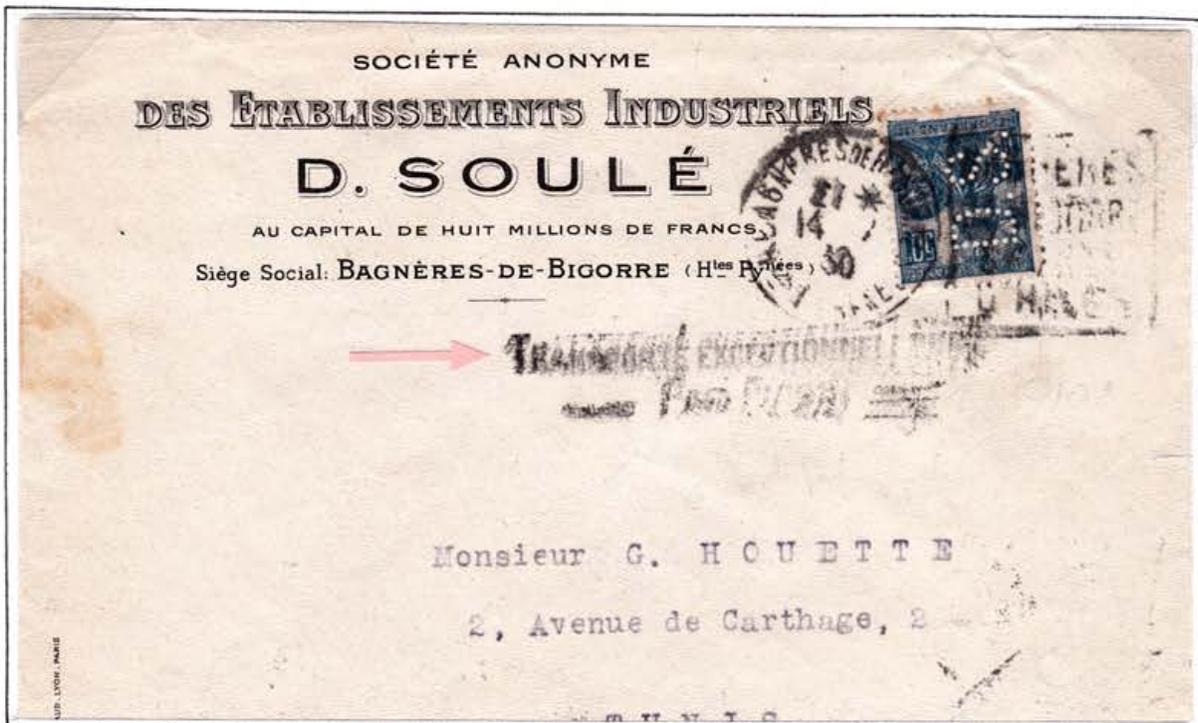
A la requête des Chambres de Commerce, et pour éviter les détournements de timbres dans les entreprises, la perforation des timbres fut autorisée en 1876 et ce, jusqu'en 1954. Ces signes distinctifs sont obtenus au moyen d'emporte-pièce et devaient répondre à des critères précis. Plus de 420 perforations sont répertoriées avec ce timbre.



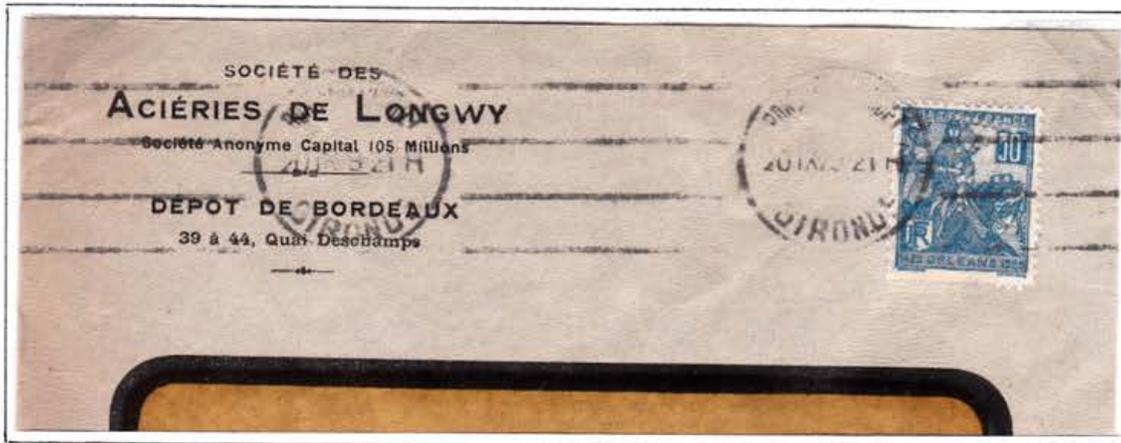
Perforé C R entrelacés (Chocolat de Royat La Marquise de Sévigné)  
Cachet Daguin de Royat/Station/Du/Coeur du 18 août 1929.



Perforé B.A.B (Brasserie de l'Atlantique à Bordeaux) C&D de Soulac s/ Mer du 28-7-30 sur CP pour la Tchécoslovaquie (90c)  
Utilisation frauduleuse d'un timbre perforé affranchissant un courrier privé.



Perforation D.S (D.Soule). Daguin (flamme à droite) de Bagnères-de-Bigorre du 14-2-30 pour Tunis.  
A titre de propagande, lettre "TRANSPORTE EXCEPTIONNELLEMENT PAR AVION". Tarif intérieur (50c) pour l'Afrique du Nord.



A.L.

Perforé A.L (Acierie de Longwy)  
Empreinte Krag 2e génération de 4 lignes droites égales de Bordeaux-St Projet du 20.IX.29



F.Y

Perforé F.Y (Forges de Firminy)  
Empreinte Flier de 7 lignes ondulées de Paris-47 rue La Boétie du 14.VIII.29



H

Perforé H (Cycles La Française marque Diamant)  
Empreinte Flier de Paris XVII rue Jouffroy du 26.VII.29,  
dont une partie du texte (...SE RENSEIGNER DANS /LES BUREAUX DE POSTE) a été échoppé.

**2- AFFRANCHISSEMENTS****1- Régime intérieur** (France, Algérie, Tunisie, Maroc français -y compris Tanger- ainsi que les Colonies françaises).

Les affranchissements sont régis par la **loi du 29.4.1926** applicable le **1er mai 1926** pour ce qui est des :

- *Recommandés, Taxes, Pneumatiques, Avis de réception....*

et par la **loi du 3.8.1926** en vigueur à dater du **9 août 1926** en ce qui concerne :

- *les Lettres et paquets clos, Cartes postales, Imprimés....,*

Lettre simple 1er échelon (jusqu'à 20g) : 50c



Empreinte Flier de Béziers "LE VIN/EST UN ALIMENT/BUVEZ DU VIN" du 20-VIII-29 sur **enveloppe type Marion**.  
En oblitérant la lettre ainsi présentée, le postier authentifiait la date de départ du courrier.



recto

verso

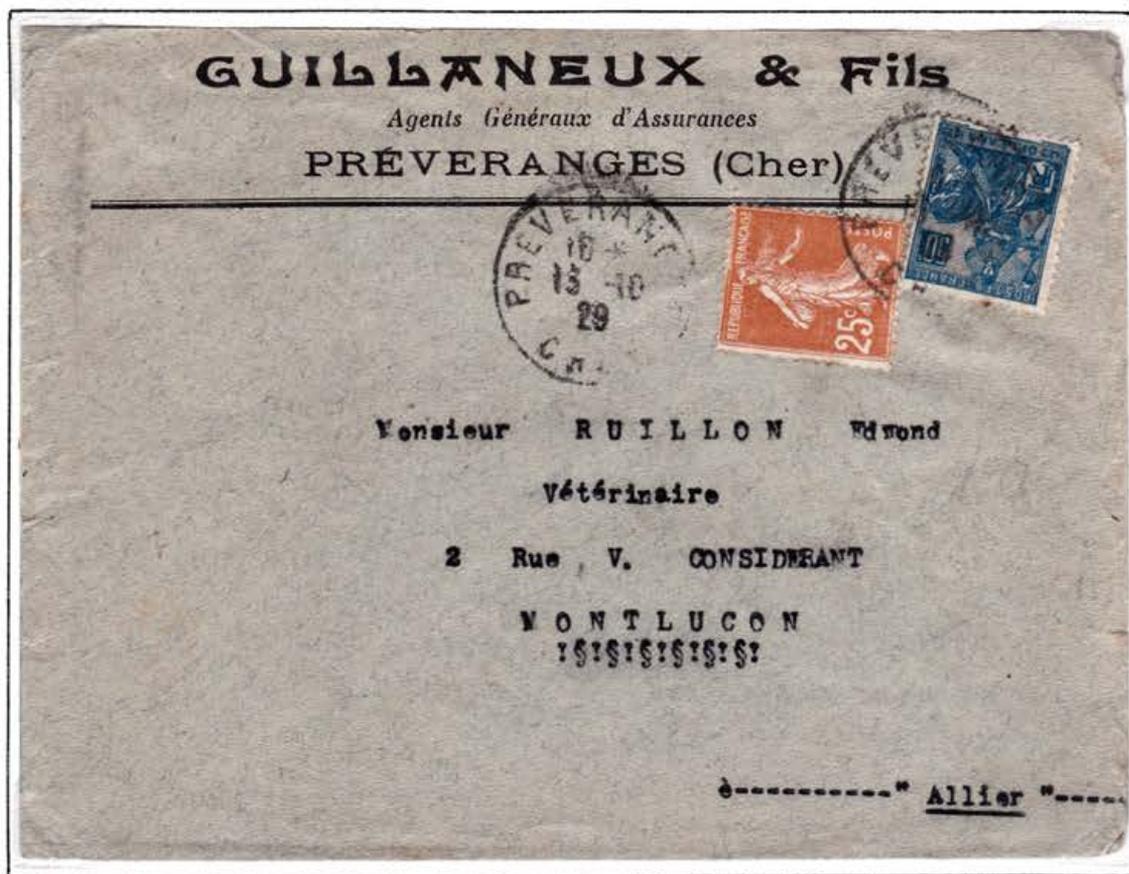
**Réutilisation d'enveloppe**

Partie de Rumigny (Ardennes) le 20 juillet 1929 pour Magny (Aisne), cette enveloppe sera soigneusement décollée pour en **réutiliser le verso**. Elle sera **réaffranchie** le 22 juillet pour être adressée Bd Maiesherbes à Paris.

- au recto : Càd de Rumigny du 20.7.29 pour Magny

- au verso: Càd de facteur-receveur de Vincy-Reuil et Magny du 22.7.29. Pour Paris.

Lettre du 2e échelon (plus de 20g jusqu'à 50g) : 75c



Cachet à date de Préveranges du 13 octobre 1929



Cad hexagonal d'Agence postale navale du "Cuirassé Waldeck Rousseau" du 11 mars 1930

Levée exceptionnelle : surtaxe de 25c

Elle garantit aux personnes qui le désirent et paient la surtaxe en conséquence, que le courrier déposé dans des délais bien définis et dans les boîtes des bureaux agréés (à l'exclusion de toute autre boîte) sera traité et acheminé dans la soirée. Créé le 1er juin 1863 pour quelques bureaux parisiens, ce service sera étendu à la plupart des bureaux de la capitale, puis à quelques bureaux de banlieue et de province.



75c (50c + 25c)

Càd hexagonal de levée exceptionnelle de Paris Départ du 18-5-29 à 19h20. Arrivée à Cusset le 19 mai à 8h.

Lettres du 3e échelon (plus de 50g jusqu'à 100g) : 1f

Càd ambulant de nuit de Bordeaux à Nantes, brigade A, du 2 sept.29

Droits de Recommandation : + 1 franc, pour les lettres et paquets clos

On appelle *Recommandation* le traitement spécial applicable aux objets de correspondances dont les expéditeurs souhaitent assurer la remise contre reçu aux destinataires ou pour lesquels ils veulent se garantir contre les risques de perte dans la limite fixée par la réglementation. Le droit fixe est acquitté à l'avance en même temps que la taxe de port. L'étiquette blanche avec **R** extraite du registre n° 510, matérialise cet acquittement



1f50 (50c+1f), Recommandé de Paris-32 pour Le Perreux-sur-Marne du 7.6.29  
Timbres de bureau "GRIFFE" et "RETOUR A L'ENVOYEUR" avec n° du bureau

2e échelon Recommandé



1f75, lettre (35g) du 2e échelon (75c) Recommandée (+ 1f) de Decazeville du 16-5-29.



Cachet d'arrivée  
avec bloc dateur absent



2f, lettre du 3e échelon (1f) **Recommandée** (+1f) du 24-5-29, du Coteau pour Bretteville l'Orgueilleuse.

Doits d'assurance des lettres avec "valeurs déclarée" : 40c jusqu'à 1000f  
(tarif en vigueur depuis le 25-3- 1924, Loi du 22-3-1924))

Le **chargement** est le traitement spécial applicable aux envois dont les expéditeurs veulent garantir le contenu contre les risques de perte (sauf cas de force majeure), de détérioration ou de spoliation.

Les envois **chargés** (expédiés en recommandés) sont obligatoirement et soigneusement cachetés à la cire avec une empreinte personnalisée de l'expéditeur. La lettre **R** de l'étiquette du carnet n° 510 est enlevée.



1f90. Lettre du 1er échelon (50c) recommandée (+1f) **CHARGÉ** (Valeur déclarée mille francs +40c).  
Càd de Paris 81 rue des Capucines du 4-6-29 pour Sarrebruck (Sarre).

A la suite du traité de Versailles en 1919, la Sarre fût placée pendant quinze ans sous l'autorité de la SDN (Société Des Nations) mais administrée par la France. Les tarifs postaux en usage étaient donc ceux de l'hexagone.

Lettre expédiée en **EXPRES**

(2f,50 dans la commune, 6f hors de la commune : tarif du 26 septembre 1926. Décret du 7 sept. 1926)

La marque **EXPRES**, appliquée sur une correspondance, permet l'acheminement sans délai de cette dernière au moyen d'un porteur spécial si la taxe fixe, en plus de l'affranchissement, a été acquittée.



Affranchissement à 3f sur cette lettre du 1er échelon (50c) en **EXPRES** (+ 2f50) de Paris-80 du 16-8-29



Affranchissement à 2f50 sur lettre en **EXPRES** de Paris-83 rue Bleue (empreinte SAVAVA) du 11-4-29 à 17h.

L'affranchissement de 50c à été **supprimé** sur ce courrier adressé au 5 Cité Paradis, Centre des Impôts des habitants du 10e arrondissement de Paris. Les plis, qui y étaient déposés, pouvaient se faire sans frais, mais dans le cas d'un envoi **EXPRES** les frais seraient à la charge de l'expéditeur. Pour accélérer l'acheminement, le **pneumatique** était **couramment** utilisé.



Cachet pneumatique de Paris-83 rue Bleue du 11-4-29 à 18h15

**Avis de réception des objets chargés ou recommandés : 75c**  
(si l'avis de réception est demandé au moment du dépôt de l'objet)

Càd de Bayeux du 11-6-29  
sur Avis de réception



**Imprimés ordinaires du 2e échelon (+ de 50 à 100 g) : 25c**



Depuis le 1-5-26, les **Imprimés** bénéficient du tarif de la **Recommandation des Objets à Prix Réduit (60c)**. Est considéré comme O.P.R. tout ce qui n'est pas *lettre, paquet, C.P. ordinaire ou illustrée*. Dans le régime intérieur lors de l'envoi en contre-remboursement, l'agent du guichet colle sur l'objet, le plus près possible de l'adresse, une **étiquette n° 822**.

Càd de Sartrouville du 29 IV 29 sur un **Imprimé** de 50 à 100g, **Recommandé (+60c)** contre-remboursement

**Taxe d'urgence + 10c**

Depuis le 1er mai 1926, avec les lettres sont acheminées, entre autres objets, les **affiches, épreuves d'imprimerie**, si elles portent la mention **URGENT** et acquittent une taxe additionnelle de **10c** par objet en plus de la taxe des **Imprimés ordinaires (15c jusqu'à 50g, 25c de 50 à 100g, +20c au dessus de 100g par 100g)**.



Càd de La Charité-sur-Le Loir du 11-4-29.  
**55c**, imprimé du 3e échelon (25c + 20c) augmenté de la taxe d'urgence (+10c).

Taxe spécifique pour certains "Imprimés non périodiques)

Le numéro 111 du 5 février 1929 de l' *Indicateur Universel des P.T.T.*, indique au chapitre 7 § F II j qu'il est permis, moyennant une **taxe de 40c**, d'adresser des Imprimés non périodiques dans certaines conditions.

j) Toute formule de *mandat-carte* ne portant pas d'indication de somme, sauf quand cette formule est jointe à une facture, à un relevé de compte ou une note d'honoraires; dans ce cas, l'indication du montant du mandat est permise.

Indépendamment des mentions manuscrites qui sont spécialement autorisées sur les imprimés, **il est permis, mais moyennant l'acquittement préalable d'un port supplémentaire de 0,40** représentant le prix d'une carte postale et dans les services intérieur et franco-colonial exclusivement : 1° D'indiquer, à la main ou autrement, sur les catalogues ou nomenclatures imprimés, la quantité et le prix des marchandises demandées; 2° de faire figurer, soit sur les épreuves d'imprimerie corrigées, soit sur les **fiches** ou étiquettes qui les accompagnent, des annotations imprimées ou manuscrites ayant le caractère de correspondance personnelle, à l'exclusion de toutes lettres détachées.

L'Indicateur Universel des PTT. Extrait du n° 111 du 5 février 1929 page 13



Cachet Daguin avec texte de Millau du 11.5.29 sur lettre non close, affranchie à 65c.

Tarif d'un imprimé non périodique du 2e échelon (25c) majoré de la taxe de 40c. Ce courrier inter entreprise a vraisemblablement contenu des Imprimés concernés par l'application du texte ci-dessus.

**Le service du Recouvrement**

Créé par la loi du 7 avril 1879, ce service a pour objet l'encaissement de créances par le service des Postes pour le compte de particuliers. Lorsque l'envoi comporte, comme c'est le cas ci-dessous, une ou plusieurs valeurs d'un montant supérieur à 10f, leur nombre ne peut excéder 5 en quantité et 5000f en montant total.

Taxe fixe à la charge de l'expéditeur : 60c par valeur non recouvrée (tarif du 9 août 1926).

N° 1485.  
(Mars 1927.)  
1/8 rassis 037.

Timbre à date  
du jour d'arrivée.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

**BORDEREAU DES VALEURS À RECOUVRER**

en cas  
de  
récép-  
tion.

Timbre à date  
de jour  
d'envoi.

Sur les correspondances pour Paris : M.T.T.Z. la n° de l'affranchissement.

déposées le 20 juin 1927, par M. Augustin RAYMOND  
demeurant à ..... rue ..... n° .....  
département de SERRE PÉR MAURIE (CANTAL)

Titulaire du c/c n° 77 12. Tenu par le bureau de chèques de Beaulieu  
**RÉEXPÉDIÉES PAR LE BUREAU DE** .....

Pour l'envoi des valeurs recouvrables à Paris, se conformer aux indications figurant au verso.

**TABIEAU N° 1.**

NOMS DES DÉBITEURS.	MONTANT DES VALEURS PAYABLES		DATES D'ÉCHÉANCE.	NUMÉRO INDICANT le motif du renvoi (tableau n° 2.)
	à vue.	à date fixe.		
<u>Guyon Dubernard</u>	<u>80</u>		<u>30</u>	<u>* 3</u>
<u>Jean Meunier</u>	<u>80</u>		<u>30</u>	<u>3</u>
<u>Petit Hannot</u>	<u>60</u>		<u>30</u>	<u>3</u>
<u>Caron Reynote</u>	<u>100</u>		<u>30</u>	<u>3</u>
		<u>290</u>		
<u>Cuyon Letogrand</u>	<u>63</u>			
		<u>353</u>		
TOTAUX...				
TOTAL GÉNÉRAL..				

**RÈGLEMENT DE COMPTE :**  
(Non du débiteur)

La valeur Meunier a été réexpédiée à Mardieu

La valeur Stocart a été réexpédiée à Mardieu

La valeur (.....) a été réexpédiée à .....

Taxe d'affranchissement.....

Droit de timbre.....

Droit d'encaissement.....

Droit de présentation des valeurs non recouvrées.....

Droit de commission sur le mandat

a) Droit fixe des mandats de versement aux comptes courants postaux.  
b) Droit des mandats ordinaires.....

Montant du mandat.....

TOTAL ÉGAL au montant de (Nombre).....

valeurs recouvrées. (Nombre).....

Montant des 2 valeurs ci-incluses non recouvrées.....

(Nombre).....

Montant des 2 valeurs réexpédiées... ..

TOTAL ÉGAL à celui du bordereau... ..

MONTANT des taxes restant dues par le déposant sur les valeurs non recouvrées renvoyées.....

**TABIEAU N° 2.**

**MOTIF DE RENVOI DES VALEURS.**  
Le numéro correspondant au motif du renvoi de la valeur est reproduit dans la dernière colonne du tableau n° 1.

1. Débiteur décédé.	6. Débiteur parti sans laisser d'adresse.
2. Débiteur inconnu.	7. Mentions non autorisées.
3. Valeur refusée.	8. Valeur ne remplissant pas les conditions exigées sur le timbre.
4. Débiteur absent, ne s'est pas présenté pour se libérer dans le délai réglementaire.	9. Nombre de valeurs supérieur au maximum autorisé (voir au verso.)
5. Débiteur avisé ne s'est présenté au bureau.	10. Montant total des valeurs excédant 5,000 francs.

Cad de Duisans du 24.6.29 sur bordereau n° 1485.

**Taxe de 1f** correspondant aux droits de présentation de 2 valeurs non recouvrées au tarif du 1-5-26 ; le préposé n'a pas tenu compte du changement de tarif.

**Valeurs à Recouvrer**

Il appartient à l'expéditeur de placer dans l'enveloppe n° 1488 (fournie gracieusement par l'Administration) les Valeurs à Recouvrer avec les documents y afférent. Affranchie au tarif lettre, mais classée dans les O.P.R (Objets à Prix Réduit) la recommandation est de 60c depuis le 1er mai 1926 (Loi du 29.04.26).

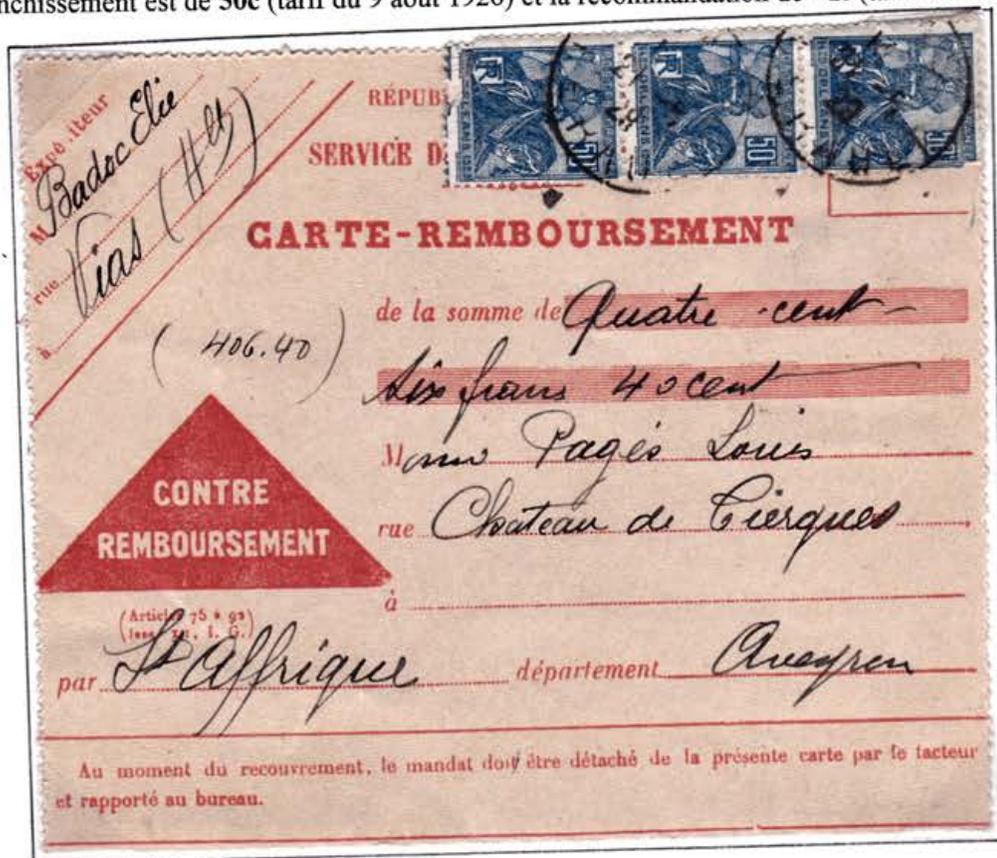


Càd de Bourg-en-Bresse du 14-8-29 sur V. à R. Affranchie à 1f10 (port de 50c augmenté des 60c de la recommandation)

**Carte-Remboursement**

La carte-remboursement permet au titulaire de CCP de faire encaisser à domicile, par les soins du service postal, les sommes destinées à être inscrites au crédit de leur compte-courant.

L'affranchissement est de 50c (tarif du 9 août 1926) et la recommandation de +1f (tarif du 1er mai 1926)



1150 sur Carte-Remboursement de Vias du 21-5-29.

**Lettre-Océan de la Cie Radio-Maritime**

La "Lettre-Océan" est un message transmis par télégraphie sans fil d'un navire à un autre et déposé ensuite par le service de T.S.F du navire récepteur au bureau de poste du premier port d'escale de ce navire.

Le message est glissé dans une enveloppe spéciale LETTRE-OCEAN affranchie au tarif lettre. Le tarif du message est de 5f s'il est envoyé de navire français à navire français, et de 8f si la communication est adressée à un bâtiment étranger.



Transmise du Navire Ile de France le 22 Juillet 1929 19 <sup>I</sup> 58 à h. m.  
 Déposée au bureau de poste de SS France Havre le 19 à h. m.  
 par le Radiotélégraphiste du Navire France

T A 52

Impressions Blondel Le Rouery - Paris, 7, r. St-Lazare 3119-4-29

ADRESSE

**LETTRE-OCÉAN**



M<sup>lle</sup> Adame Burosse

Bayon Gironde

(1). Ne pas oublier d'indiquer: **Monseur, Madame ou Mademoiselle.**

Lettre-Océan transmise du navire *Ile de France* au navire *France*, affranchie à 50c et oblitérée par le cad hexagonal de l'Agent embarqué de la ligne New-York-Le Havre brigade C le 25-7-29

**Télégramme**

La taxe est de 25c par mot avec un minimum de perception de 2f50 (tarif du 1er mai 1926) augmentée d'une surtaxe fixe de 1f par télégramme, pour une destination autre que le département d'origine ou limitrophe (tarif du 9.8.26).

*[Handwritten signature]*

Vve Henri PARES PERPIGNAN Pyr Orientales

ROCHIAS BILLOM QUANTUM

ANDIGUET

*1921. 8p.  
m 7 -  
1200*

*1219*



Càd de St Etienne-Central du 25-10-29 sur feuille de départ de télégramme pour Perpignan, affranchie à 3f50. (2f50 de minimum de perception + 1f de surtaxe fixe)

**Service télégraphique : feuille de départ affranchie**

Le texte des messages à télégraphier est saisi sur un support quelconque (papier libre ou formulaire administratif) qui constitue la "feuille de départ" sur laquelle figurent le nombre de mots et la destination, éléments indispensables au calcul de la taxe à acquitter.

Depuis le 1er juillet 1910 -et jusqu'en 1968- les feuilles de départ peuvent être affranchies en timbres-poste en cas de mise à la boîte par le déposant, lequel aura complété et fait le calcul de la taxe à acquitter.

Les timbres-poste sont alors oblitérés par le bureau qui transmet le télégramme. Quant aux feuilles de départ, elles sont conservées un certain temps dans les archives du bureau de poste puis la plupart du temps détruites.

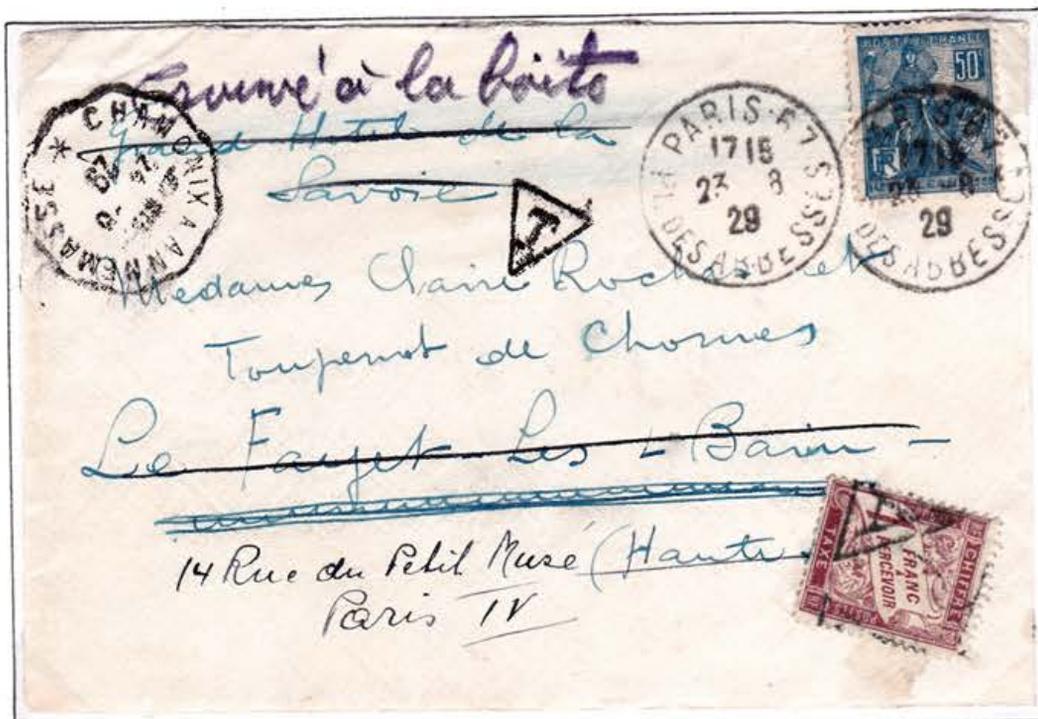
Correspondances Pneumatiques : jusqu'à 7g 1f50

Càd pneumatique de Boulogne-Salle des fêtes du 19-6-29 pour Paris 9e

En 1907 le réseau pneumatique parisien est étendu à certaines localités de la Seine et de la Seine-et-Oise au moyen d'un service de "navettes" effectué par des employés appelés "facteurs cyclistes spéciaux".

Insuffisance d'affranchissement

Depuis le 16 avril 1892 (Loi du 25.3.1892 - Décret du 31.3.1892) l'Administration des Postes a décidé que le **montant de la taxe doit être égal au double de l'insuffisance d'affranchissement**. Cette taxe sera matérialisée en général, par l'apposition de timbre-taxe.



"**Trouvé à la boîte**". Lettre de Paris-Abbesses du 23-8-29 pour Le Fayet. Réexpédiée sur Paris elle est **taxée à 1f**. La réexpédition des lettres est en principe gratuite à condition que le pli réexpédié soit remis au facteur ou déposé au guichet. "**TROUVE A LA BOÎTE**" la lettre perd sa gratuité car échappant à tout contrôle et se trouve considérée comme **non affranchie** et taxée comme telle soit **50c x 2 = 1f**.

Surtaxe aérienne pour le 1er échelon : 35c

Depuis le 1er octobre 1928 (décret du 8 août 1928) le tarif des surtaxes aériennes, applicable sur toutes les lignes à l'intérieur du territoire et quelle que soit la distance parcourue, est de :

-35c (jusqu'à 20g), 70c (de 20 à 50g), et 1f40 (de 50g à 100g et par tranche de 100g).



Càd de Paris XVIII du 27-1-30 sur CP affranchie à 75c pour Bordeaux (40c de port + 35c de surtaxe aérienne).  
Carte arrivée le lendemain au courrier du matin.



Ouverture de la ligne Bordeaux-Clermont-Lyon le 3 mai 1929

Càd de Clermont-Ferrand Préf. du 2-5-29 sur lettre pour Lyon. Affranchie à 85c (50c de port + 35c de taxe aérienne)

### Enveloppe SOLEAU

L'enveloppe Soleau permet de dater de façon certaine la création d'une oeuvre et d'en identifier l'auteur. Elle est constituée de deux pages attachées ensemble : - sur une figurent les coordonnées de l'Office National de la Propriété Industrielle (auj. Institut), - sur l'autre l'inventeur mentionne ses propres coordonnées.

Le descriptif de la création, établi en deux exemplaires, est inséré dans chacune des enveloppes et adressé en **recommandé** à l'Office. On date les enveloppes en les **poinçonnant** et en retourne un exemplaire au créateur.

L'expéditeur doit conserver son enveloppe sans l'ouvrir ; elle ne pourra l'être que lors d'un éventuel litige porté devant un tribunal.

En cas de contestation sur son contenu, l'exemplaire conservé par l'O.N.P.I. fait foi.

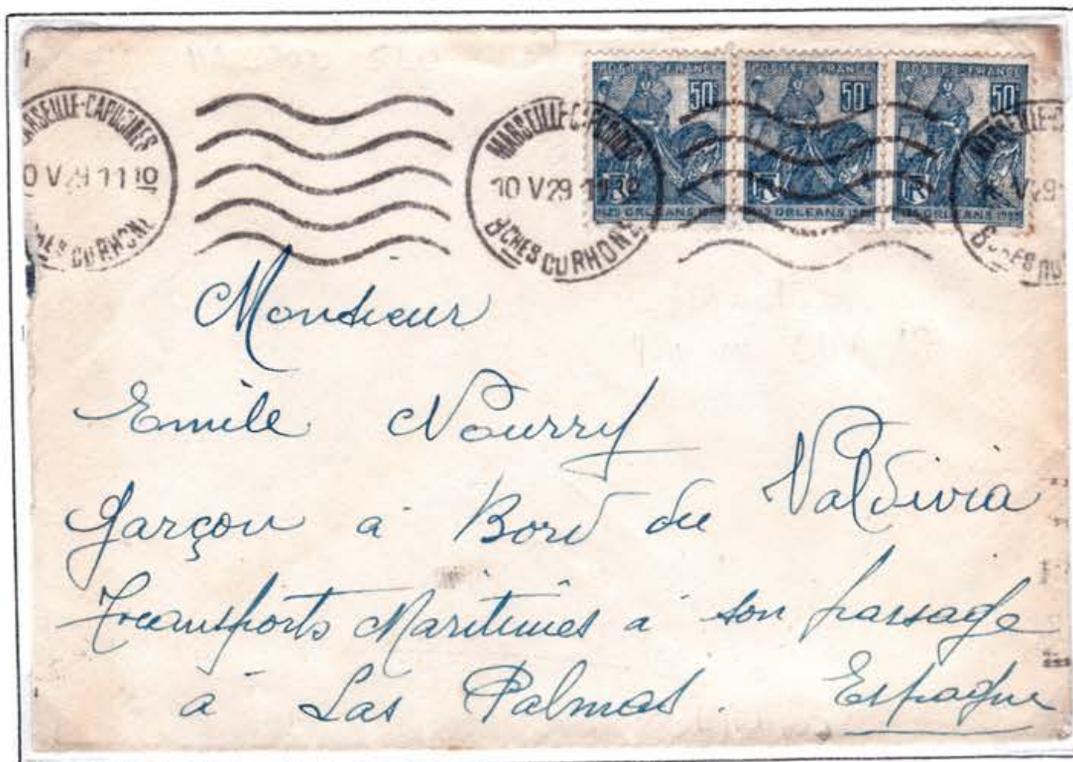


Enveloppe SOLEAU de Paris-affranchie à 1f50 (LSI = 50c + 1f de recommandation) pour Boulogne-sur-Seine.

2- Régime international

La circulaire n° 2232 E.P et Ch A. du 23 juillet 1926 concernant la modification des taxes du régime international, fixe au **1er août 1926** les taxes applicables en France aux correspondances à destination de l'étranger.

Lettre du 1er échelon international : 1f50



Empreinte Krag 2e génération de Marseille-Capucine du 10-V-29 pour le Valdivia au port de Las Palmas.



Empreinte Krag 2e génération de Paris-Gare PLM pour l'Allemagne

Carte postale ordinaire : 90c

Le tarif de 90c est applicable sur la carte simple et pour chaque partie de la carte avec réponse payée.



16 octobre 1929 jour de retrait du timbre

Double empreinte Flier 7 lignes ondulées du 16-X-29 sur Entier postal pour Vrsac (Yougoslavie)



Côté illustration



Carte postale sans correspondance ou avec formule de politesse de 5 mots au plus, à découvert ou sous enveloppe ouverte, tarif 30c.

30c aurait suffi sur cette C.P. illustrée, affranchie à 50c et oblitérée le 31 mai 29 à Paris 111 pour Spa.

Tarif frontalier : 60c pour les Lettres (par tranche de 20g) et les C.P ordinaires

Ce tarif est valable depuis le 1er février 1926 pour la Belgique, l'Espagne et la Suisse lorsque la distance du bureau expéditeur au bureau destinataire n'excède pas 30km (Décret du 22.01.1926).



60c sur CP de Divonne à Genève du 12.7.29



60c sur enveloppe des Chemins de Fer P.L.M d'Annemasse à Genève du 24.7.29

Relations Franco-Luxembourgeoises

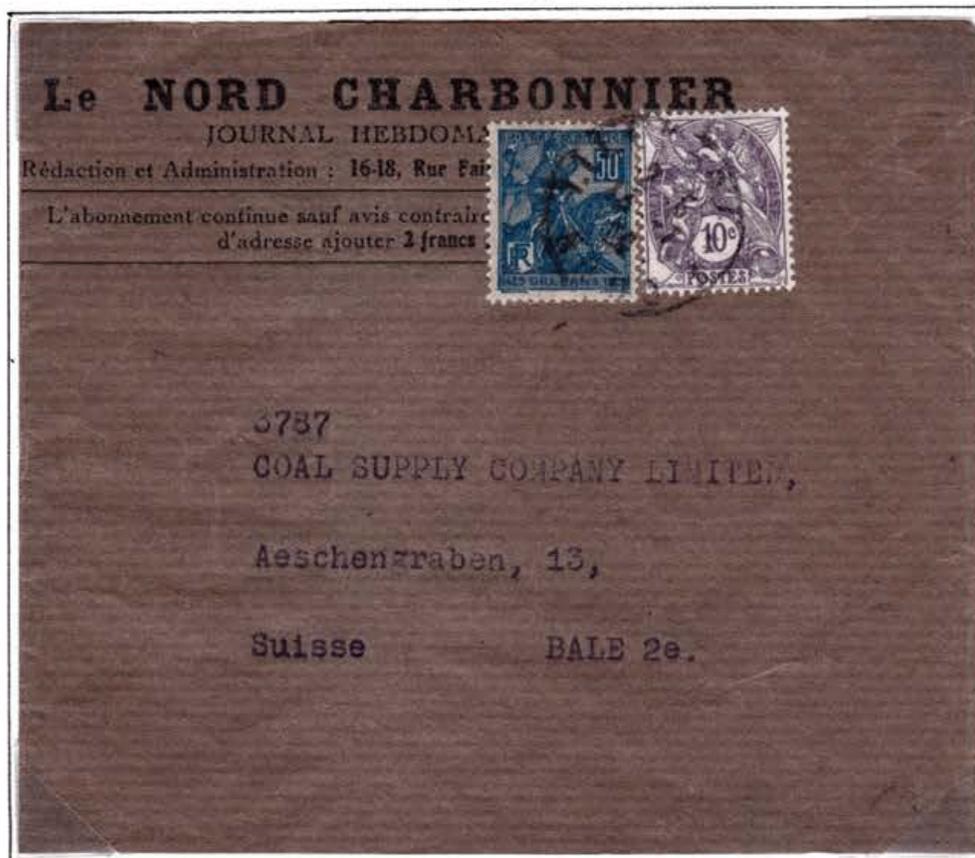
La loi du 20 mars 1928 fixe à **50c** à compter du **1er juin 1928** la taxe applicable aux **Cartes Postales simples** dans les relations postales entre la France et le Luxembourg,



50c, empreinte Flier de Nancy du 20.6.29 pour la ville de Luxembourg

Journaux et Imprimés ordinaires : 30c par 50g (1er août 1926)

Dans le service international, journaux et écrits périodiques sont rangés dans la catégorie des *Imprimés*.



60c sur bande du journal hebdomadaire "Le Nord Charbonnier" pour la Suisse Céd du 13 juillet 1929 de Lille, pour Bâle, sur un envoi du 2e échelon de poids des *Imprimés* (entre 50 et 100g).

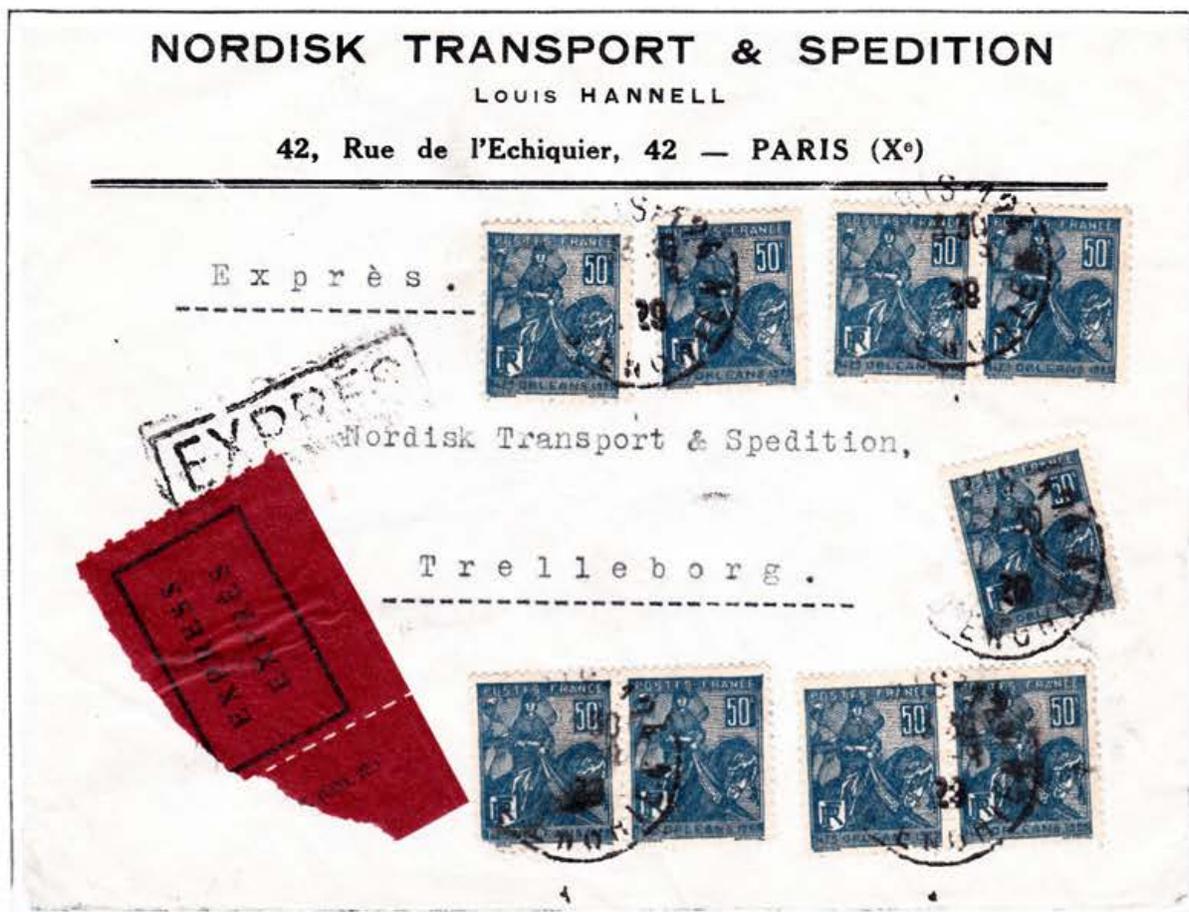
Recommandé pour l'étranger : 1f50 en plus de l'affranchissement  
(Décret du 17.7.26, applicable à partir du 1er août 1926)



3f, sur ce pli (port 1f50) Recommandé (+1f50) de Nice pour Londres.

Parti de Nice-Garibaldi le 13-5-29, le pli repart de Londres après 2 présentations infructueuses (*name gone away* au verso) et revient sur Nice le 17 pour être réexpédié "RETOUR A L'ENVOYEUR/PARTI" (cachet de bureau violet).

Expres : 3f en plus de l'affranchissement  
(Décret du 17.7.26 applicable à partir du 1er août 1926)

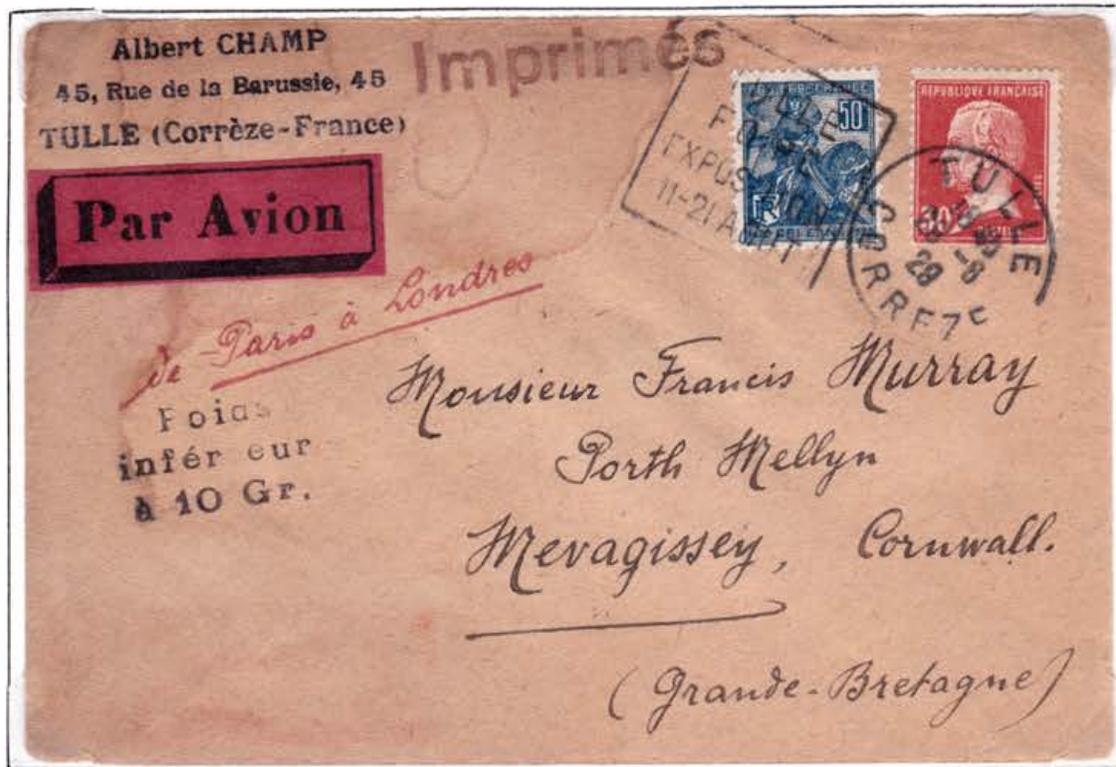


4f50 sur une lettre (1f50) en Expres (+3f) de Paris-124 rue d'Enghien du 22.8.29 pour Trelleborg (Suède)

Surtaxe aérienne

Les correspondances *par avion* sont passibles de la même taxe postale d'affranchissement que les objets de la catégorie à laquelle ils appartiennent plus une surtaxe pour l'acheminement par voie aérienne.

Le *Décret du 20 mars 1928 Art.1* fixe cette surtaxe à **50c** par 20g et fraction de 20g pour les correspondances à destination de la Grande Bretagne, de la Suisse, de la Belgique et des Pays-Bas.



Daguin de Tulle du 29-6-29 sur **Imprimé** pour l'Angleterre (port 30 c) par voie aérienne (+50c).  
L'imprimé d'un "Poids inférieur à 10g" a utilisé la voie aérienne de Paris à Londres.



Imprimé transporté par la SODAC le 3 mai 1929 (vol prévu le 2) de Clermont-Ferrand à Genève, via Lyon.  
(Tarif imprimé 30c + service aérien 50c = 80c)

Il était demandé, pour le transport postal par avion de faire paraître, à l'angle supérieur gauche de l'enveloppe, la mention très apparente "Par Avion".



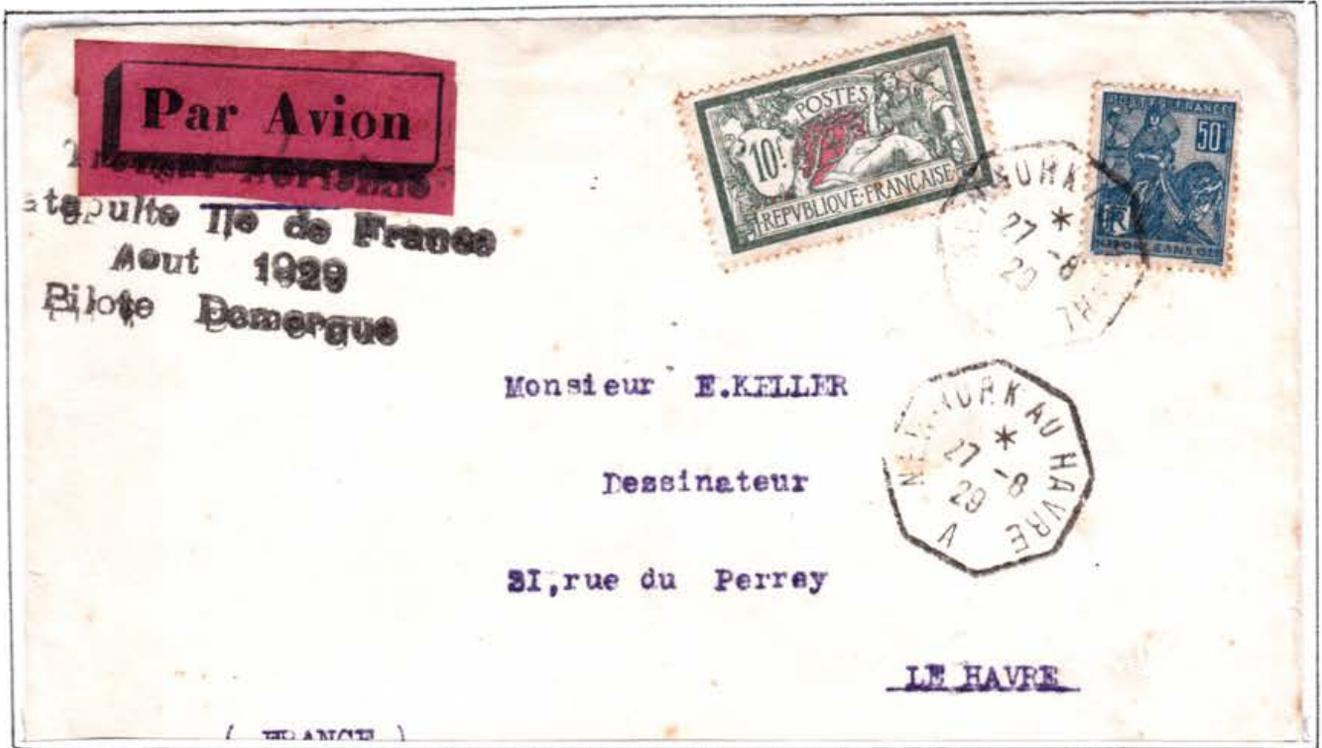
Cad de Paris-96 rue Gluck du 29-5-29 sur lettre pour Tottenham (port 1f50) par voie aérienne (+50c).



Lettre recommandée de Clermont-Ferrand du 15-5-29 pour la Suisse (3f) par voie aérienne (+50c)

Hydravion catapulté

Afin que le courrier puisse profiter de la 1re distribution du matin, un service d'hydravion catapulté à partir du paquebot "Ile de France" est mis en service le 13 août 1928, dans le sens paquebot-New-York à l'aller, et dans le sens paquebot-aéroport du Bourget au retour ; la surtaxe est alors de 10f. A la demande de la Cie Gle Transatlantique, le pilote Domergue relance ce service lors de la traversée du 13 au 27 août 1929.



Càd octogonal de New-York au Havre "A" du 27-8-29 sur lettre postée à bord du paquebot "Ile de France".



Du côté américain le S/S Léviathan assurait ce service de catapultage mais aucune convention tarifaire internationale n'était alors en usage. Les affranchissements, toujours un peu surévalués, évitaient les taxes à l'arrivée du courrier.

Recommandé de Cherbourg du 2 juin 1929 affranchi à 3f15 catapulté à partir du Léviathan pour Tolédo via New-York (6 cents US pour le trajet américain)

Objets non affranchis ou insuffisamment affranchis

En cas de non affranchissement ou d'insuffisance d'affranchissement, la taxe à percevoir sur le destinataire est égale au double de l'affranchissement manquant, avec un minimum de perception de 60c pour les lettres et de 30c pour les autres objets, et ce depuis le 1er août 1926 (Décret du 17.7.1926).

Carte Postale frontalière



30c, taxée au minimum de la somme à percevoir

Tarif frontalier 60c, représenté 50c il manque 10c. Rapport de conversion centimes français/centimes belges : 100/85,7. La lettre est taxée  $10c \times \frac{100}{85,7} \times 2 = 23c$  arrondi au minimum 30c. Le destinataire refusant de payer la taxe, la CP est renvoyée.

Carte de Suisse pour la France avec affranchissement de timbres français



Taxée à 2f (considérée comme non affranchie), le bureau d'origine à indiquée le montant, en francs et centimes-or, de la somme à percevoir : 33 1/2. On obtient l'équivalent en monnaie française en multipliant ce montant par le coefficient franc français/franc-or qui est de 6 soit  $33\frac{1}{2} \times 6 = 2f01$  arrondi à 2f.

3- Complément d'affranchissement

En dehors de l'usage courant pour lequel il avait été émis, tant pour le service intérieur qu'à destination de l'étranger le timbre étudié s'est retrouvé quelquefois en *illustre compagnie* servant alors simplement de **complément d'affranchissement**.



Lettre du Havre catapultée de l'*Ile-de-France* pour San Francisco (USA) par voie aérienne, affranchie à 12f50. (50c port + 2f surtaxe aérienne des E.U d'Amérique (tarif du 1.7.28) + 10f surtaxe *Ile-de-France*).



Lettre recommandée par voie aérienne de Paris-68 du 8-6-29 pour Montevideo (Uruguay) affranchie à 21f. (Port 1f50 + recommandation 1f50 + 18f de surtaxe aérienne [9f par 5g, tarif du 1.3.29]).



Lettre recommandée de Paris du 3-5-33 pour le Brésil via ballon Graf Zeppelin (Friedrichshafen 6-5-33)  
Arrivée à Pernambuq le 9-V-33  
Affranchie à 12f (port 1f50 + recommandation 2f (20-7-32) + surtaxe aérienne Zeppelin 8f50./5g).



Lettre de plus de 5g de Paris du 20-7-29 pour l'Uruguay par avion

Affranchie à 19f50 (port 1f50 + surtaxe aérienne 9f/5g =18f). Arrivée à Montévidéo le 29-VII-29

### 3. OBLITÉRATIONS

L'oblitération, ou annulation, est une marque postale ou autre que l'on appose sur les timbres-poste, empêchant ainsi leur réutilisation. Il existe un nombre important d'oblitérations réparties en deux catégories : les manuelles et les mécaniques.

#### A - LES OBLITÉRATIONS MANUELLES.

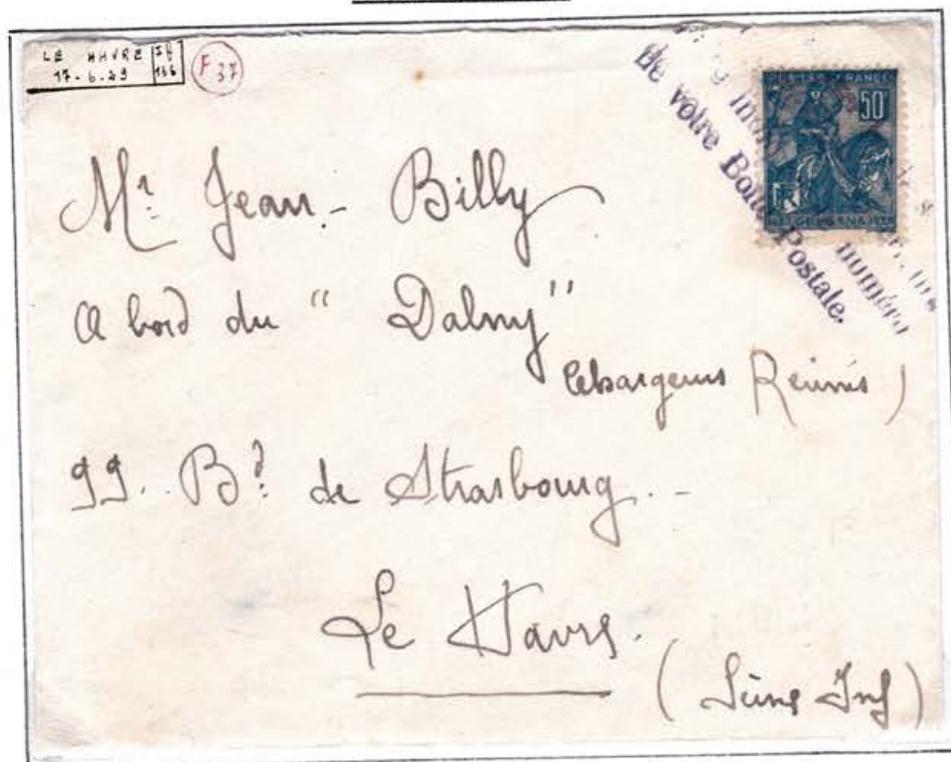
Elles sont apposées à l'aide d'un timbre dateur (cachet à date ou càd) ou de tout autre moyen : cachet linéaire, marque manuscrite, trait de stylo etc...

##### Oblitération avec un cachet linéaire de bureau

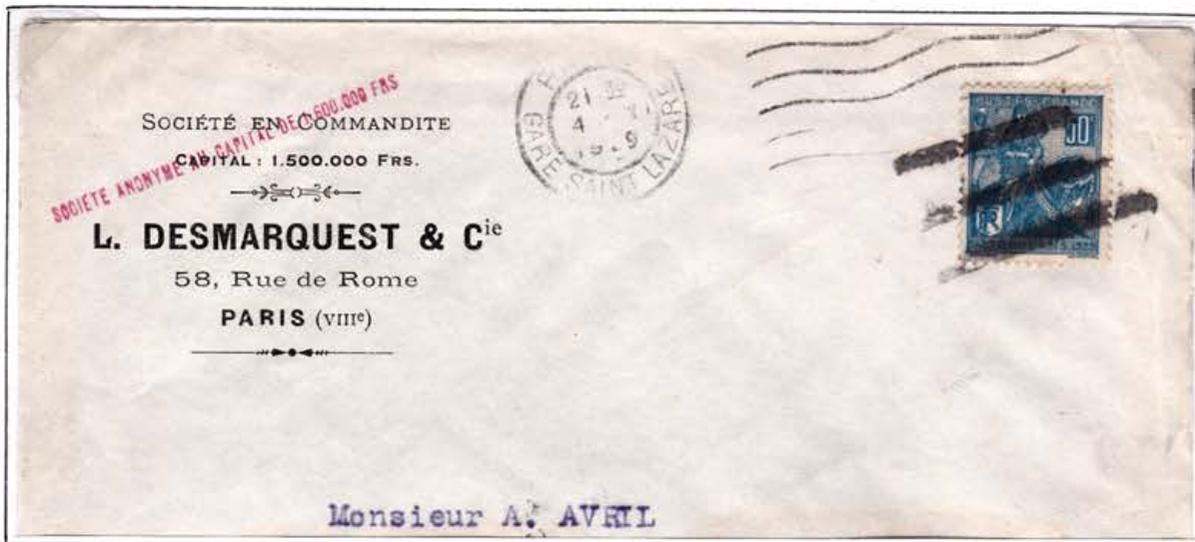


Partie de Toulouse le timbre en est annulé à Figeac le 31 juillet 1929 au moyen du cachet linéaire de bureau.

##### Annulation diverse



Arrivée au Havre le 17-VI-29, la lettre avec correspondance a été annulée au moyen d'un cachet (encre violette) demandant d'indiquer dans les adresses le numéro de Boîte Postale afin de faciliter le tri du courrier.

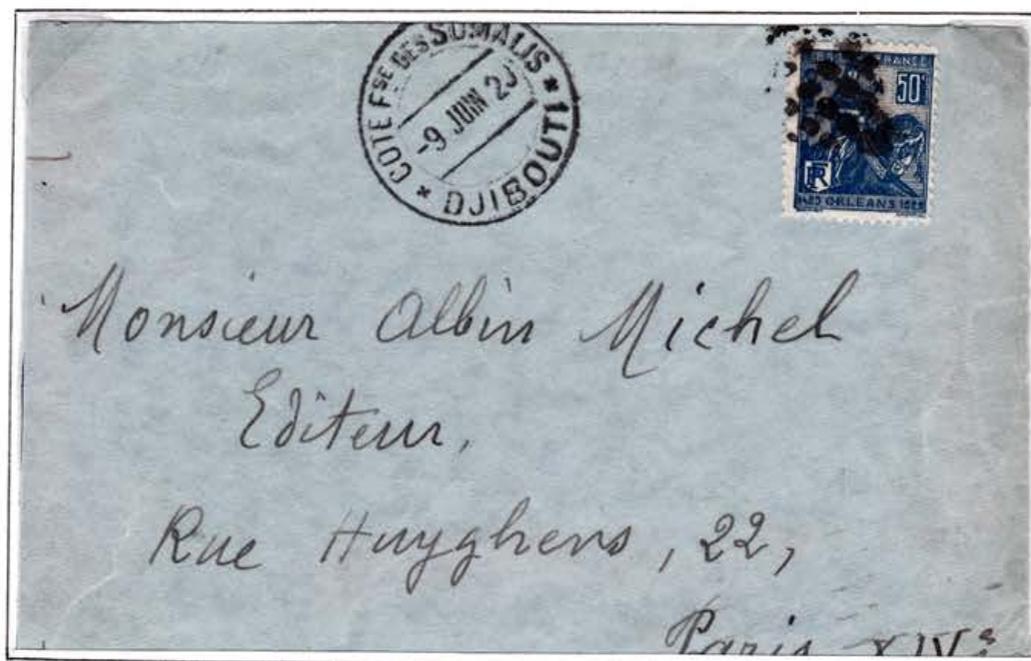


Annulation manuelle (trois gros traits) afin de pallier l'insuffisance de l'empreinte Flier de Paris Gare St-Lazare du 4-XI-29.



Document ayant échappé à toute oblitération. A l'arrivée, annulation (A) manuscrite à l'encre violette

Tampon de Djibouti

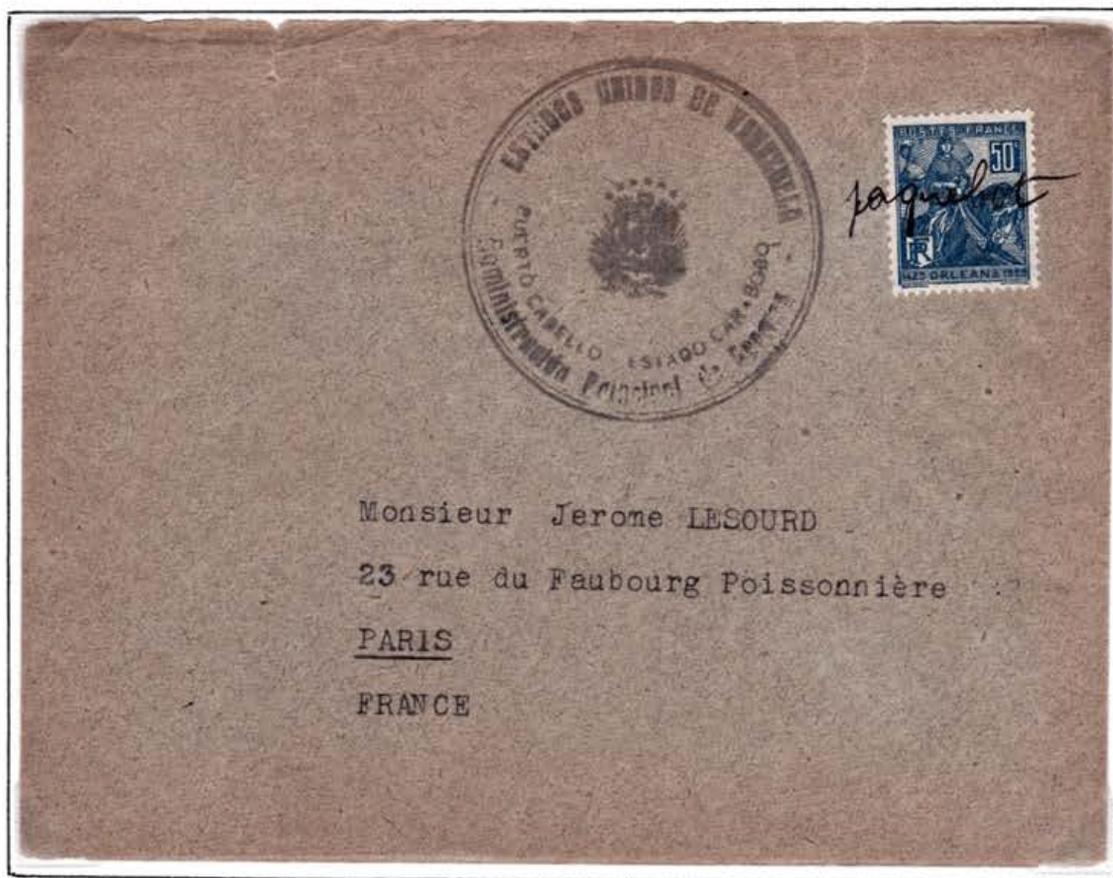


Timbre annulé par le tampon muet à gros points dit "Tampon de Djibouti". Cåd de Djibouti-Côte Fse des Somalis du 9 juin 29.

Cette marque de fortune a servi en Côte des Somalis comme marque d'escale faute de griffe "PAQUEBOT".

Marque "PAQUEBOT"

La griffe "Paquebot" est une marque devant être apposée par le bureau de poste portuaire d'arrivée, sur toute correspondance, affranchie ou non, lui étant remise par l'officier postal du navire arrivant (Art. IX § 3 de l'U.P.U).



Griffe manuelle "Paquebot" apposée par le port Cabello (prov. de Carabobo au Venezuela) sur lettre pour Paris.



Cachet d'escale "PAQUEBOT" de Singapour du 20 mai 29 sur lettre pour Haiphong (Tonkin)

L'escale de Singapour était la dernière avant l'arrivée à Saïgon pour les voyages aller, et la première pour les voyages retour



Cachet d'escale "PAQUEBOT" d'Alexandrie du 10 août 29.



Cachet d'escale "PAQUEBOT" de Zanzibar du 11 décembre 29 sur publicitimbre "La Vache qui Rit".

Bureau de Recettes

2 cercles (Type de 1884) . Cercle extérieur continu diam.24/25mm, cercle intérieur 12 tirets diam. 14,5mm, chiffres arabes.



Càd de Decazeville du 13-5-29 sur lettre du 2e échelon recommandée (1f75)

1 cercle (type de 1904), cercle continu, chiffres arabes.



Càd de St Pierre Quiberon du 2-9-29 sur lettre pour le SP 22 basé en Allemagne.

Facteur-Receveur

**3 cercles**

(type de 1884 modifié)

2 cercles concentriques continus de 24 et 14 mm, entourés d'une circonférence de 36 ou 37 tirets; chiffres bâtons.



Càd de Jeurre du 2 octobre 1929.

**1 cercle**

(type de 1904)

circonférence de 36 tirets, chiffres bâtons.



Càd de facteur-receveur du 6-3-29 sur lettre recommandée de Bossancourt (3f) pour Kuomi (Fimlande) Officiellement émis le 11 mars 29, la plus ancienne oblitération connue date du 2 mars 1929.

Convoyeurs-lignes

Ces agents convoient et trient les dépêches closes échangées entre les bureaux sédentaires ou ambulants. Installés dans un compartiment pour effectuer leur travail, ils allègent ainsi la tâche des ambulants.

Type 1  
(Créé vers 1877)

Ondulé, mois en lettres



càd de Bourbonne les Bains à Vitrey du 29 juin 29 (écriture romaine).

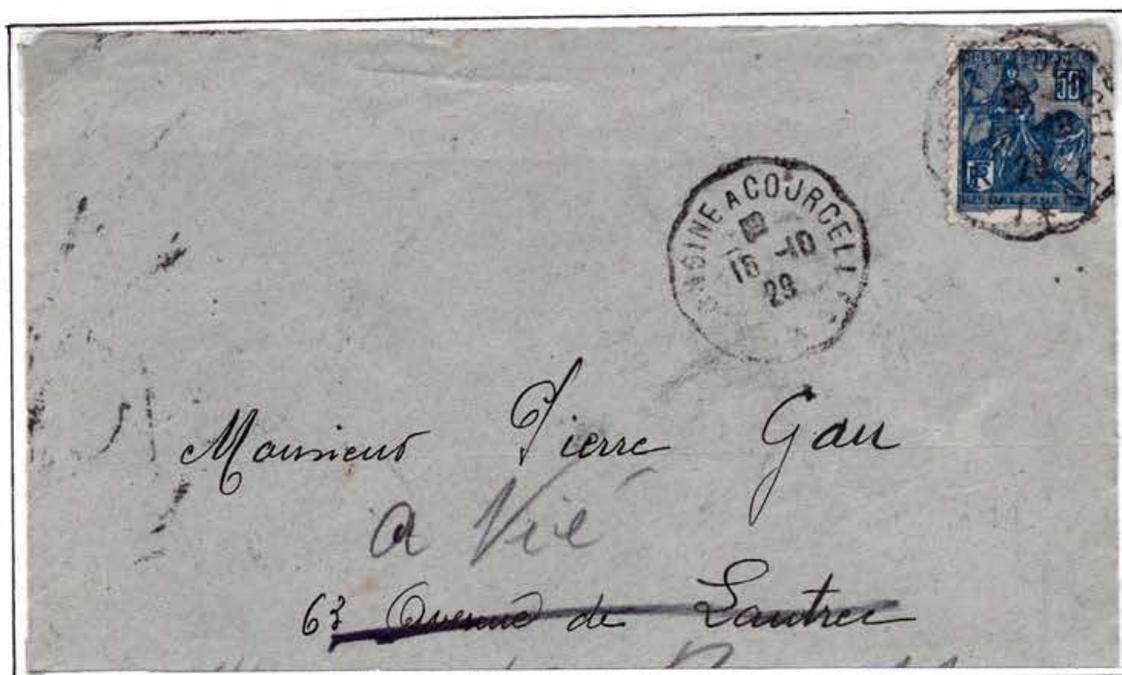
Type 2  
(Créé vers 1884)

Ondulé, plus grand



càd de Corbeil à Paris 2e départ, du 17 juin 29 (écriture bâton).

Type 3  
(Créé vers 1904)  
Ondulé,  
plus grand que type2,  
mois en chiffre  
\* en bas de la couronne



càd de La Longine à Courcelles du 16-10-29 jour de retrait du timbre (mois en chiffre)

**Bureaux Ambulants**

**2 cercles**

(Type de 1884)  
mois en lettres bâtons

Cercle intérieur :

- rond = nuit
- octogonal = jour
- ondulé = rapide



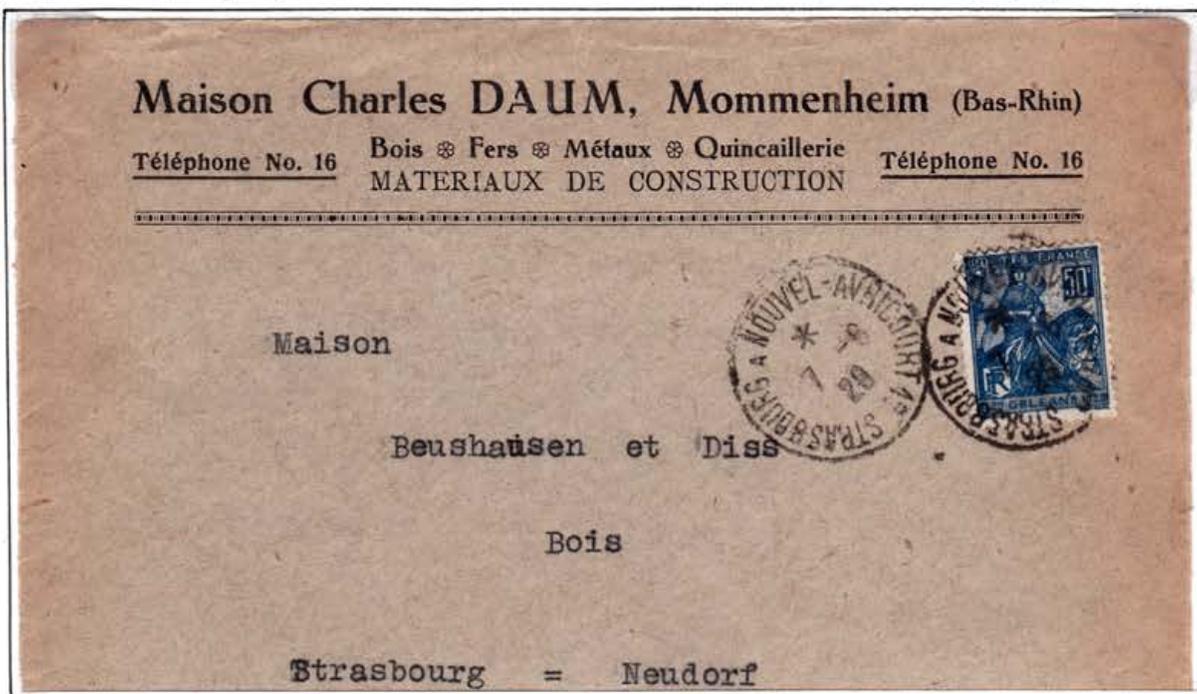
Câd d'Ambulants de nuit de Toulouse à Limoges 1° (1°service) B (brigade B) du 28 juillet 29  
Lettre de Laguédie à Villefranche-de-Rouergue affranchie lors du trajet retour.



Câd d'Ambulants de nuit d'Irun à Bordeaux brigade B du 16-9- 29 pour Neufchatel en Suisse.  
Lettre simple pour l'étranger (1f50) "TRANSPORTE EXCEPTIONNELLEMENT PAR AVION" à titre de propagande.

**1 cercle**

rond : nuit  
écriture bâtons  
et n° de section



Câd de convoyeur de nuit de Strasbourg à Nouvel-Avicourt 1re section du 7.6.29.  
L'Administration a fait graver ces cachets convoyeurs au type des ambulants et ce dès 1919.

### Recette Auxiliaire Urbaine

Type de 1894, hexagone de 23mm avec un cercle intérieur de 12mm.

La Recette Auxiliaire Urbaine porte le nom du bureau d'attache suivi d'une lettre distinctive (A, B, C, D, etc...)



Càd de Caen-B du 3 juillet 29 sur Avis de Réception pour Bayeux.

Type de 1904, hexagone de 29mm



Càd de Paris-26 -B (3, rue Bossuet) du 16-4-29 sur Recommandé.

Ouverte le 1-2-1913 au 88, rue de Maubeuge et supprimée en 1920. Une nouvelle 26-B fonctionna rue Bossuet d'abord au 3, puis au 14 jusqu'au 25-3-1937, enfin au 14, rue Belzunce jusqu'au 11-7-43 date de sa fermeture.

**Recettes Auxiliaires Rurales**

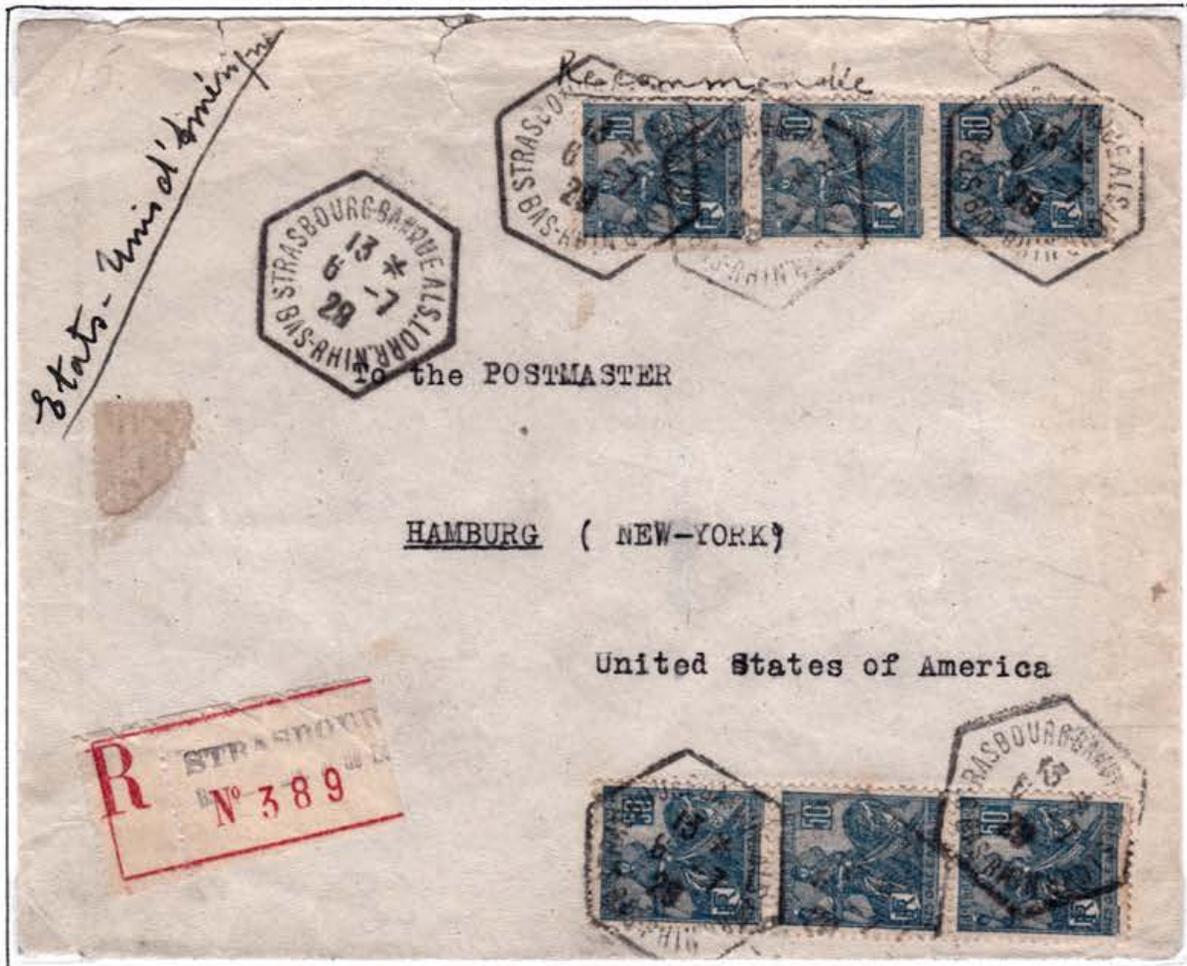
Type de 1904  
hexagone de 29mm env.  
bloc dateur avec chiffres



Càd de Locronan du 5-9-29.

**Recettes Auxiliaires à gérance gratuite**

Créées le 17 janvier 1905, ces Recettes possèdent les mêmes empreintes que toutes les Recettes Auxiliaires, ainsi que les mêmes attributions, avec en plus le nom de leur établissement, mais leurs gérants ne perçoivent aucune rétribution pour l'exécution des opérations postales hormis une remise sur la vente des timbres-poste.



Càd de la Banque d'Alsace-Lorraine de Strasbourg du 6-7-29 pour Hamburg (U.S.A) sur lettre recommandée (3f).

Le succès rencontré lors de sa création à Beaulieu-sur-Dordogne en Corrèze le 1er septembre 1926, amena l'Administration à étendre progressivement ce "service postal, de transport de voyageurs, de colis postaux, de messageries", destiné à désenclaver le secteur rural.

Hexagone de 36 tirets avec n° du Correspondant Postal et nom du département.



Càd du Correspondant Postal n°4 de Tonneins (Lot et Gar.) du 18-7-29.

Ouvert le 16 juillet 1929, le circuit de Tonneins comprenait sept correspondants dont le n°4 basé à St Léger.



Hexagone à **traits pleins** avec n° du C.P. sans le nom du département

Càd du Correspondant Postal n°4 de Clermont-L'Hérault du 30-8-29 sur *Recommandé*.

Ouvert le 15 décembre 1928, le circuit de Clermont-L'Ht. comprenait sept correspondants dont le n°4 basé à Salasc.

### Agence Postale

Par l'arrêté du 10 septembre 1918 et par la circulaire du 1er mars 1919, les "Distributions Auxiliaires" prennent l'appellation d'AGENCES POSTALES, avec un cachet à date hexagonal de 36 tirets et chiffres bâtons.



Càd de l'Agence postale d'Avrecourt du 27- 6- 29.

### Agence Postale d'Alsace-Lorraine

Les Agences Postales d'Alsace-Lorraine possèdent des timbres à date de Recettes Auxiliaires du type de 1904.



Càd d'Agence postale d'Alsace-Lorraine de Landonvillers du 15-7-29 pour le 146e R.I cantonné, à cette époque, à St Avold.

### Agence Postale Navale

Hexagone de 29mm à tirets. Chiffres bâtons .Nom du bâtiment et ancre de marine.



Càd du navire "Croiseur Duquesne" du 17 juillet 1929, sur enveloppe du navire.

Lignes maritimes de Paquebot

Cachet octogonal à traits pleins de 27mm. Type de 1904 avec nom de la ligne et chiffre signalétique du navire.



Cachet maritime octogonal "La Réunion à Marseille n° 8 du 7- 8- 29 sur lettre pour Port Louis (Ile Maurice) affranchie à 1f50.

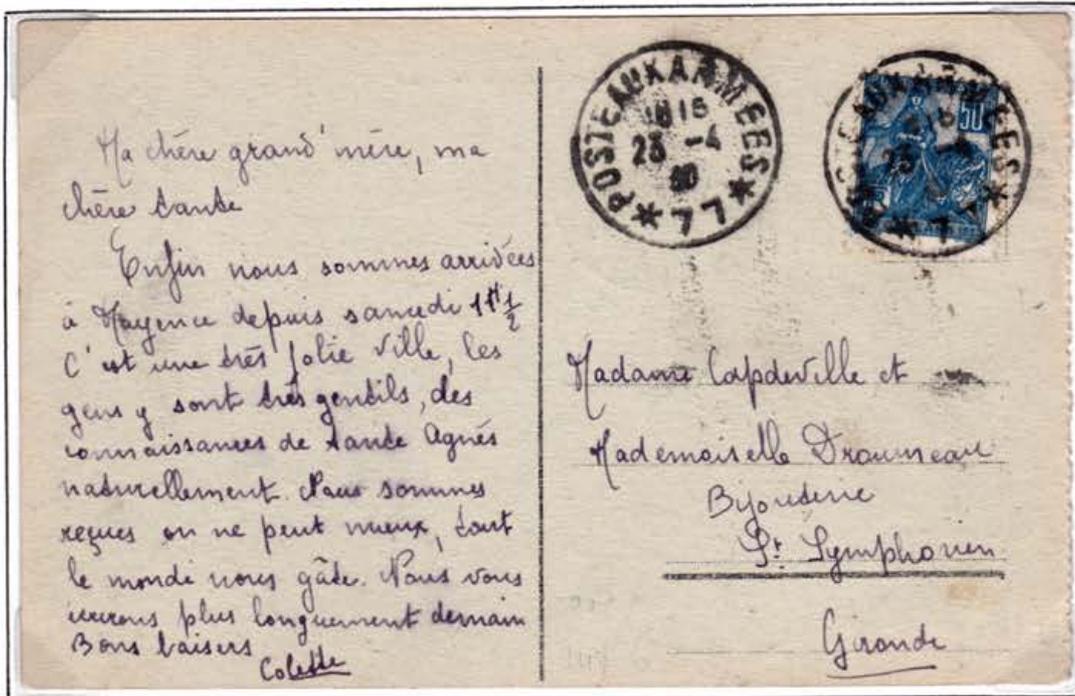


Cachet maritime octogonal "Bordeaux à Colon L.D. n°3" du 23-9-29 sur lettre du 2e échelon

Depuis 1928 le service postal de la ligne D n'est plus assuré que par deux agents postaux utilisant les cachets L.D. n°1 et L.D. n°3.

Poste aux Armées

Après la scission entre la Trésorerie et la Poste aux Armées, en juin 1924, les cachets simple cercle "Postes aux Armées" avec n° du secteur postal sont mis en service.



Cad du secteur postal 77 du 23 avril 1930 (Mayence, Q.G de l'Armée Française du Rhin).

Camps et Etablissements militaires

Rattachés à la recette de la ville voisine, le bureau postal possède un cachet simple cercle mentionnant le nom du camp.



Cad du camp de Mailly-Militaire du 2 août 1929

Oblitérations étrangères



Càd de Casablanca du 14-5-29 sur lettre postée en mer pour Fez.

Lettre postée dans la boîte aux lettres d'un bureau embarqué et déposée à l'arrivée à Casablanca, par l'officier postal à bord .  
La marque **BM** est ici d'origine maritime et correspond à la marque "Paquebot".



Càd de Prague du 10 juin 1929 sur Carte-postale Réponse pour Nice.

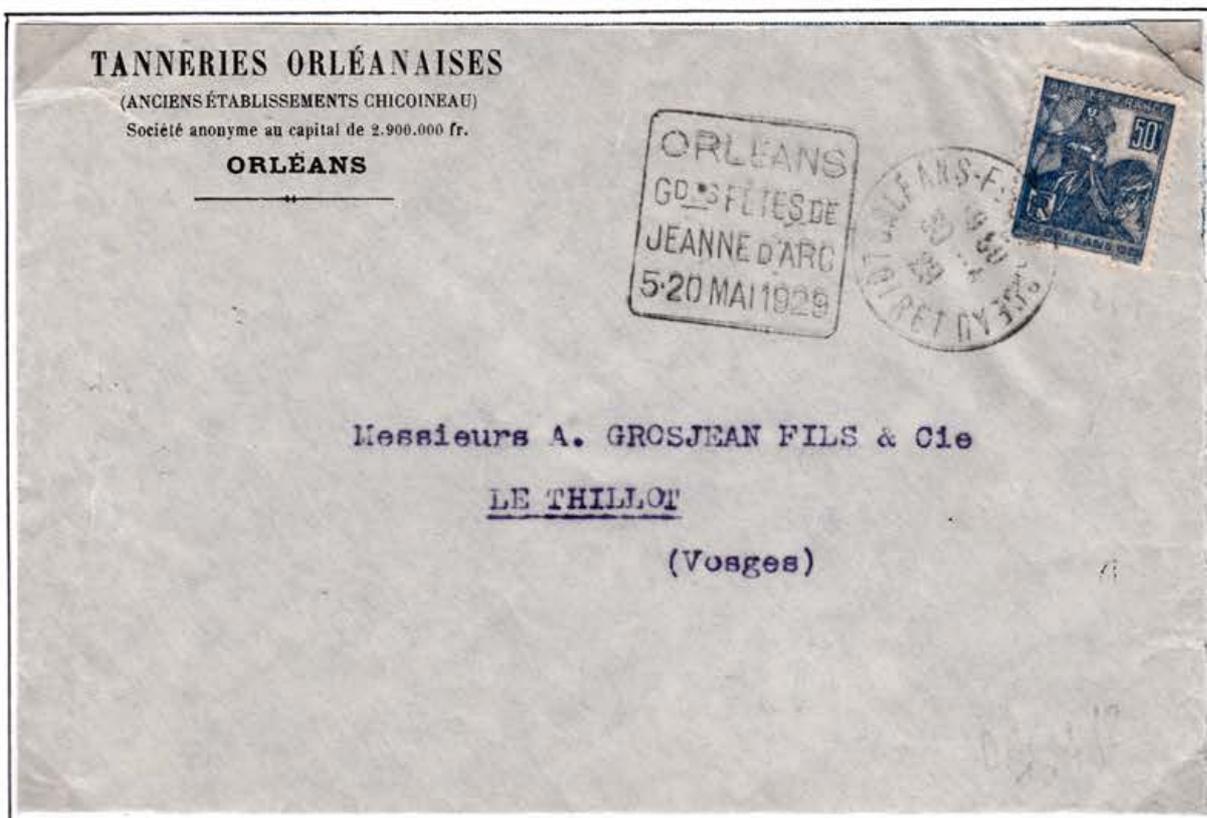
Correspondance philatélique sur carte-postale réponse entre Nice et Prague (Tchécoslovaquie).

Ces oblitérations supposent l'emploi d'une machine actionnée manuellement (Daguin) ou non (Flier, Krag, Sylber, Savava etc...).

**Cachet Daguin**

Du nom de son inventeur, la machine Daguin produit des oblitérations jumelées, à savoir 2 cercles distants de 28mm entre axes dont les éléments ne sont pas disposés rigoureusement à l'identique. Vers 1924, un des cachets à date est remplacé par un carré publicitaire de 27,5mm comportant généralement 4 lignes de gravure de 10 caractères chacune.

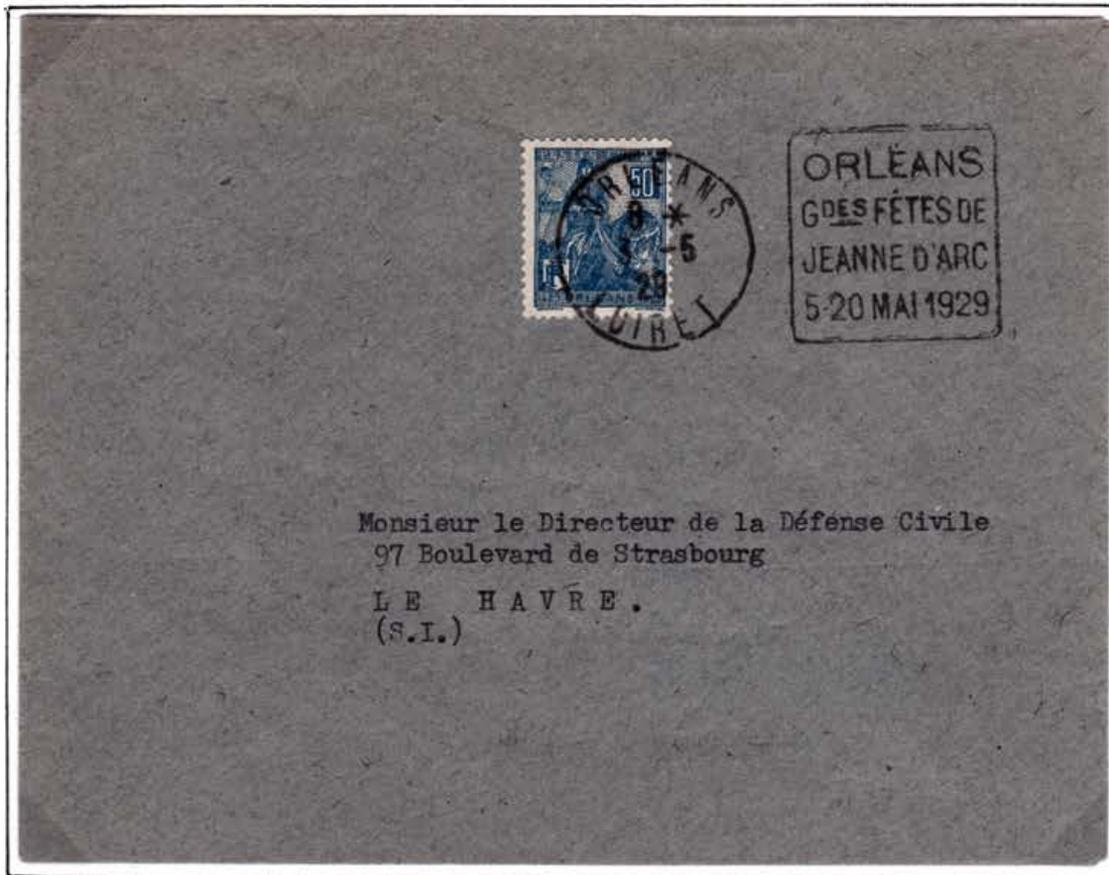
Daguin d'Orléans  
Fbg St Marceau  
du 30-4-29



Daguin d'Orléans  
P. Dunois  
du 15-3-29

L'Administration dota plusieurs bureaux d'Orléans de machines Daguin avec un cachet commémorant l'événement des fêtes de Jeanne d'Arc et du 500e anniversaire : "ORLEANS/GDES FETES DE JEANNE D'ARC/5-20 MAI 1929"

Sont ainsi connus ceux de la place Dunois, du Fbg St Marceau, de la rue de Bourgogne, ainsi qu'un bureau non répertorié celui d'Orléans-Loiret avec texte à droite.



Cachet Daguin d'Orléans du 3-5-29 avec flamme à droite (bureau non répertorié).

Avec Orléans, **Vaucouleurs** est la seule ville à avoir été dotée d'un cachet Daguin commémorant les fêtes du 500e anniversaire. (Jeanne d'Arc quitta Vaucouleurs le 23 février 1429 pour aller rencontrer le roi à Chinon).



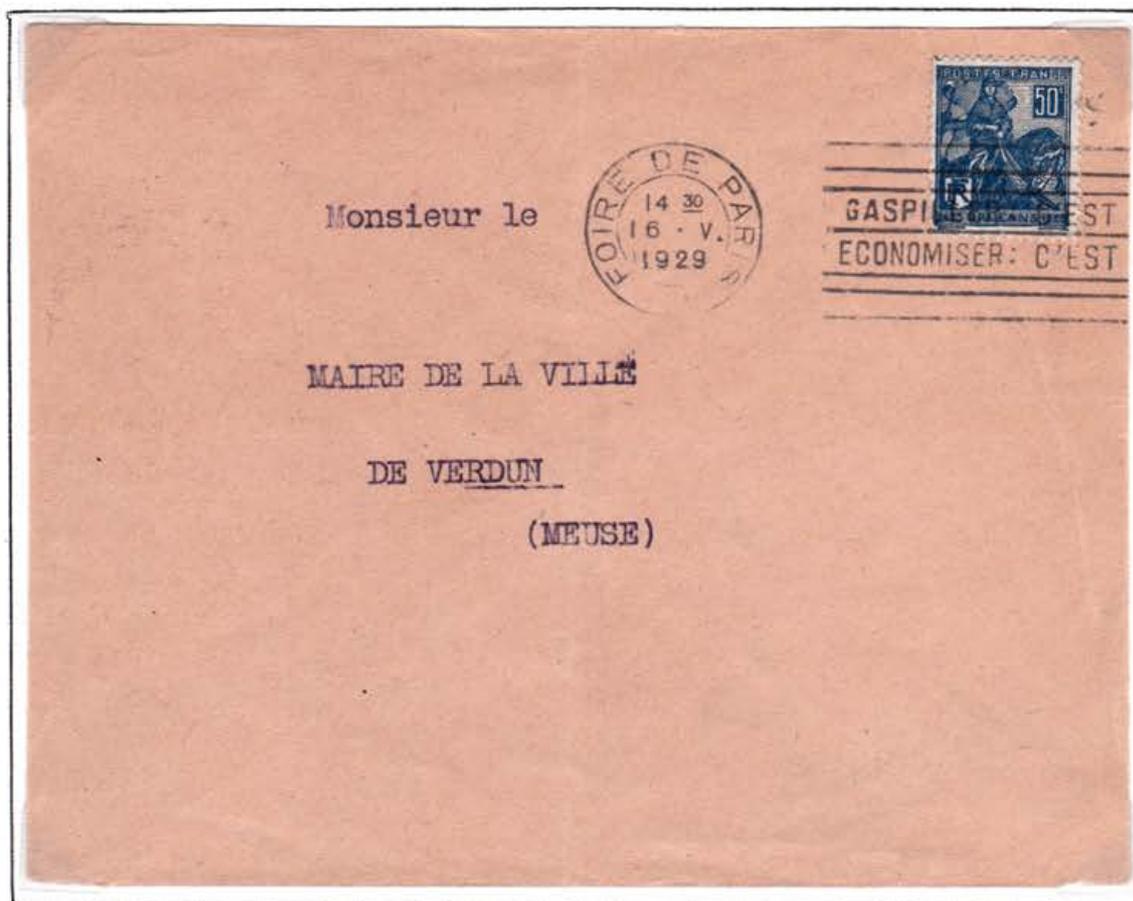
Cachet Daguin de Vaucouleurs du 31-7-29 sur enveloppe avec vignette des "Fêtes de Jeanne d'Arc de 1929".  
"24-25 AOUT / FÊTES 500e / CENTENAIRE / JEANNE D'ARC"

**Machine Flier (empreinte au coup par coup)**  
(mise en service dès 1904)

Càd double cercle de 24mm, bloc dateur de 3 lignes + heure, mois en chiffres romains année complète de 4 chiffres.  
Flamme d'oblitération à droite de 7 lignes ondulées maximum ou cadre publicitaire avec texte ou illustrée.

Càd de Lille-Gare  
cadre avec texte sur 3 lignes  
Arrivée à Béthune le 6.6.29.

(bloc dateur évidé)



Càd de la Foire de Paris du 16-V-1929 avec texte "GASPILLER: C'EST TRAHIR / ECONOMISER: C'EST SERVIR".

La flamme est généralement tronquée et le double cercle intérieur parfois peu visible.



Empreinte muette de 7 lignes ondulées larges (23mm) de Paris 47 R. de la Boétie du 25.VI.29 sur timbre avec piquage à cheval.



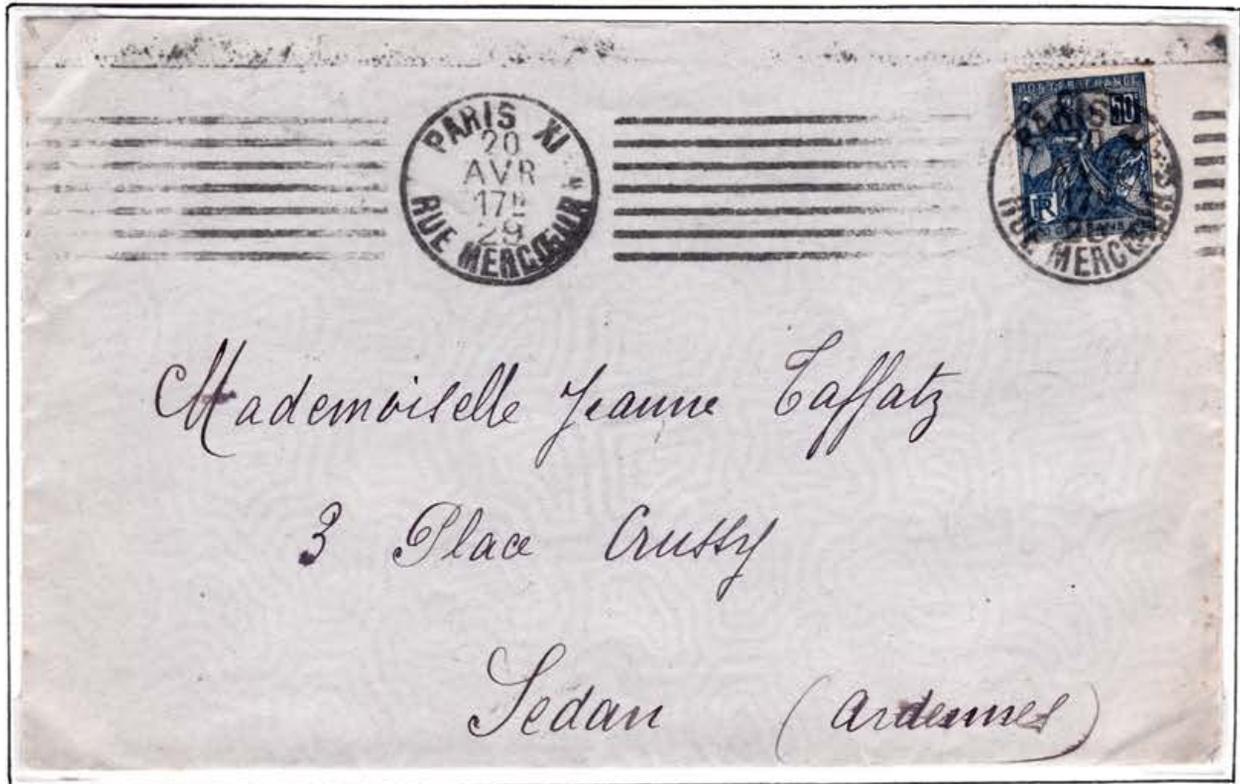
Empreinte muette de 7 lignes ondulées serrées (16,5 mm) de Paris-25 rue Danton du 2-III-29.

Emis "officiellement" le 11 mars 1929, le timbre l'a plus vraisemblablement été le 1er, les plus anciennes oblitérations connues étant du samedi 2 mars 1929.

**Machine Krag 1re génération (empreinte continue)**

(mise en service vers 1906)

Les blocs dateurs (sur 4 lignes) sont généralement séparés de 78mm par des lignes droites ou ondulées (empreintes muettes) ou par des empreintes avec textes, illustrées ou non.



Empreinte de 7 lignes droites égales de Paris XI rue Mercoeur du 20 avril 29 pour Sedan (Daguin du 21-4-29 en arrivée)



Empreinte de Paris XX r. des Pyrénées du 8 juillet 29, illustrant la propagande de "Sauvons les bébés".

"PROPAGANDE DE SAUVONS/LES MERES & LES/BEBES.../...PARIS - CHAQUE ANNEE 60000/BEBES MEURENT PAR VOTRE IGNORANCE! MAMAN/APPRENEZ VOTRE METIER." Le texte échoppé est : "4, rue de Sèvres".

**Machines Krag 2e génération (empreinte continue)**  
(mise en service vers 1923)

Les blocs dateurs (sur une ligne) sont généralement séparés de 64mm par des lignes droites ou ondulées ou par des empreintes avec texte, illustrées ou non.



Empreinte d'Orléans-Gare du 7 mars 1929 avec la flamme temporaire illustrée mise en service, à Orléans, à l'occasion des Grandes fêtes de Jeanne d'Arc.



Empreinte illustrée de Paris-61 du 11-V-29 de la campagne pour la protection des mères et des nourrissons. "PROPAGANDE DE SAUVONS/LES MERES & LES/BEBES - CONDUISEZ BEBE/A LA CONSULTATION/DE NOURRISSONS."



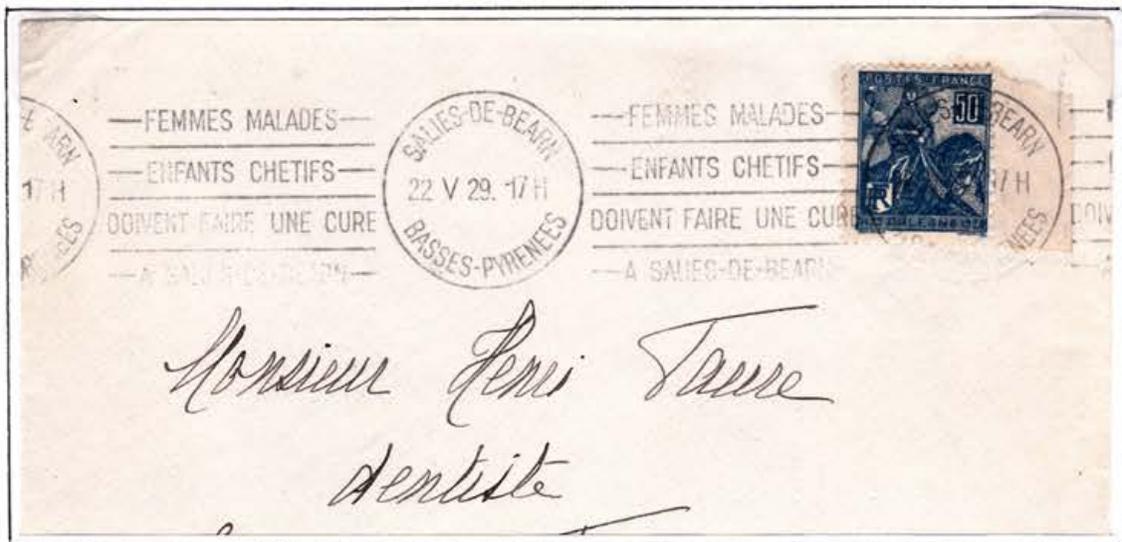
Empreinte avec texte de Saintes P.P. du 27-VII-29 pour Montignac "POUR PARIS/ET LYON/METTRE LE N° DE/L'ARRONDISSEMENT"

Dans ce bloc dateur "P.P" la mention de l'heure et le nom du département ont disparus.



Empreinte du bureau de poste de Recette Auxiliaire Urbaine à Gérance Gratuite du "Petit Journal" de Paris du 23-5-29.

Installé dans les locaux du Petit Journal rue Lafayette n° 59-61 depuis 1923, ce bureau est répertorié IX-A, mention absente dans le libellé de la couronne. De plus, le mois apparaît en chiffres arabes et non comme à l'accoutumée en chiffres romains.



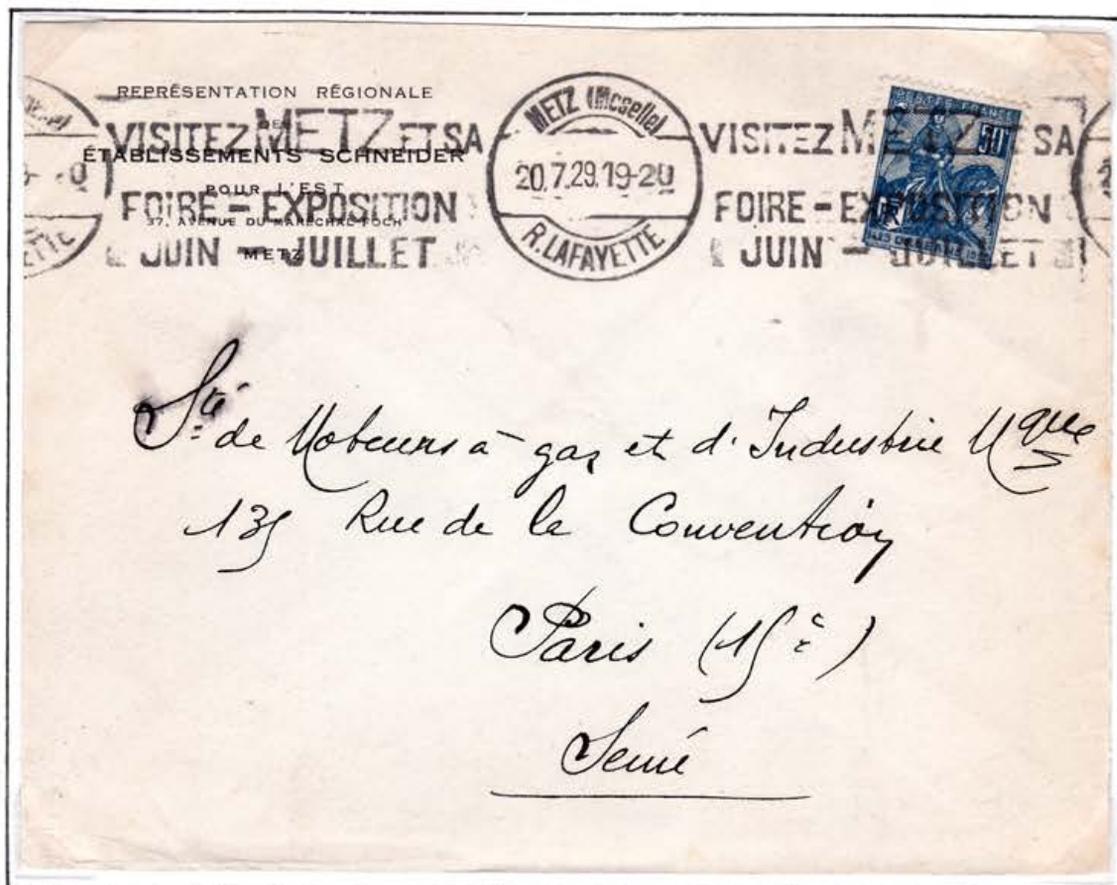
Empreinte avec texte de Salies-de-Béarn du 22-V-29.

"FEMMES MALADES/ENFANTS CHÉTIFS/DOIVENT FAIRE UNE CURE/ A SALIES-DE-BÉARN".

Slogan de campagne pour la sauvegarde de la mère et du nourrisson.

**Machine Sylbe et Pondorf (empreinte continue)**  
(Machine allemande francisée, mise en service en France après 1918)

Bloc dateur 1 cercle  
à pont de 27mm  
Dateur sur 1 ligne avec  
levée sur 24h  
Empreinte de 78mm  
avec texte



Empreinte de Metz-rue Lafayette du 20-7-29 "VISITEZ METZ ET SA/FOIRE EXPOSITION/JUIN-JUILLET"

Bloc dateur 1 cercle  
à pont de 25mm  
Dateur sur 1 ligne avec  
lettre **M** matin ou **S** soir  
Empreinte de 78mm  
avec texte

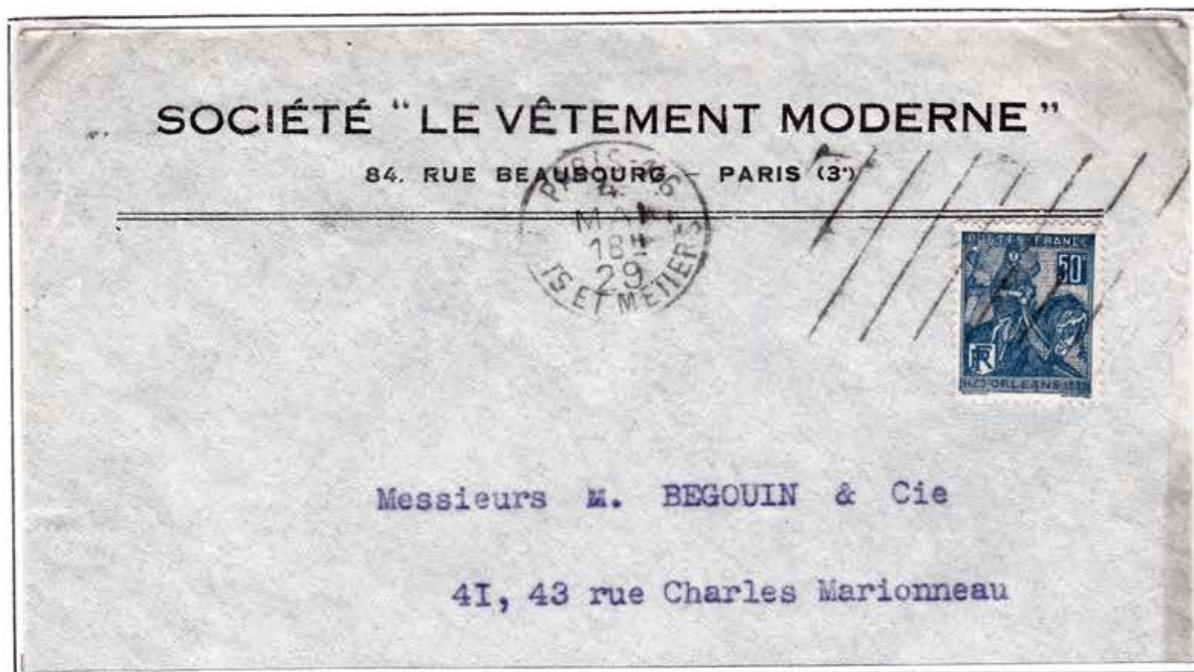
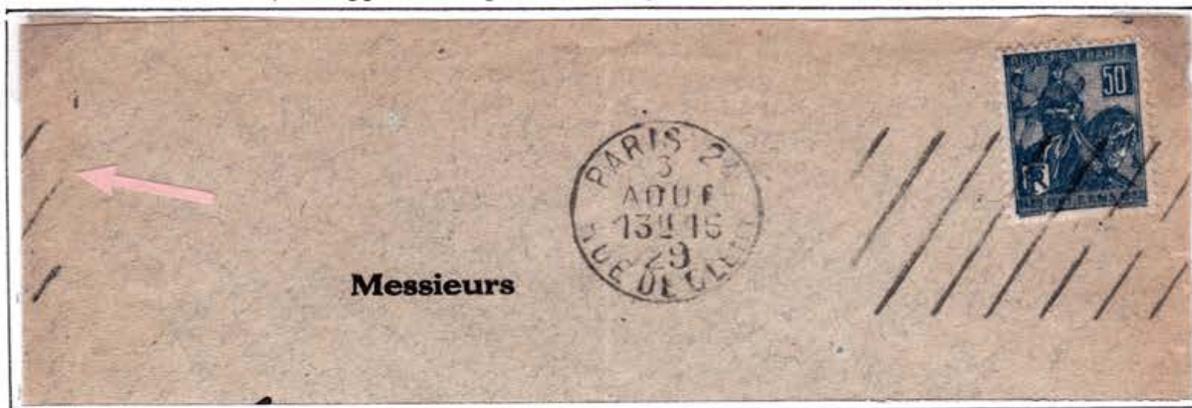


Empreinte de Metz-rue Lafayette du 21-3-29 (3-4 S) "VISITEZ METZ/VILLE HISTORIQUE/ET SES PROMENADES".

**Machine Savava (empreinte au coup par coup)**  
(mise en service vers 1926)

Cercle unique, bloc dateur sur 4 lignes avec empreinte de **lignes droites, ondulées ou en biais**.

Les 11 lignes en biais sont souvent tronquées à droite, ce qui est du à un mauvais réglage de l'embrayage de la machine.  
(elles apparaissent parfois sur la gauche de l'enveloppe).



Empreintes de 11 lignes en biais des **trois bureaux parisiens** équipés de machine SAVAVA au départ du courrier :

- Paris- 24 rue de Cléry du 3 août 29
- Paris-83 rue Bleue du 22 mai 29
- Paris-116 Arts et Métiers du 4 mai 1929.